



Société anonyme au capital de 2.915.642,10 euros  
Divisé en 8.330.406 actions de 0,35 euro chacune  
Siège social : 14 Rue du Viaduc  
94130 Nogent sur Marne  
682 038 385 RCS Créteil

Tél : 01 48 72 21 63  
Fax : 01 48 72 02 96

**RAPPORT**

**FINANCIER**

**ANNUEL**

**2006**

## Sommaire

- Attestation du responsable.....2
- Comptes consolidés.....3
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.....29
- Comptes sociaux.....31
- Rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels.....43
- Rapport Spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions  
et engagements réglementés..... 45
- Honoraires des Commissaires aux comptes.....47
- Rapport de Gestion.....48
- Rapport du Président sur le contrôle interne.....65
- Rapport des Commissaires aux comptes sur le contrôle interne.....73
- Document d'information annuel.....75



Société anonyme au capital de 2.915.642,10 euros  
Divisé en 8.330.406 actions de 0,35 euro chacune  
Siège social : 14 Rue du Viaduc  
94130 Nogent sur Marne  
682 038 385 RCS Créteil

Tél : 01 48 72 21 63  
Fax : 01 48 72 02 96

## **ATTESTATION DU RESPONSABLE**

A notre connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société COFIDUR et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation. Le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société COFIDUR et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation.

Le président du conseil d'administration

**Henri TRANDUC**

**COMPTES CONSOLIDES**

Bilan au 31 décembre 2006

<b>ACTIF</b> En milliers d'euros	Note	31/12/2006 Normes IFRS	31/12/2005 Normes IFRS	31/12/2004 Normes IFRS
Ecarts d'acquisition nets			-	-
Immobilisations incorporelles nettes	7.1	143	87	121
Immobilisations corporelles nettes	7.2	5 003	5 195	5 434
Titres mis en équivalence		96	118	104
Actifs disponibles à la vente			-	-
Autres actifs financiers non courants	7.3	45	52	48
Autres actifs non courants			-	-
Actifs d'impôts différés	7.4	990	992	1 101
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>6 277</b>	<b>6 444</b>	<b>6 808</b>
Stocks nets	7.5	27 928	15 024	14 717
Créances clients et autres créances nettes	7.6	41 561	29 285	26 006
Actifs financiers de transaction			-	-
Actifs financiers dérivés			-	-
Impôts courants	7.7	19	129	164
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7.8	4 573	3 130	1 006
Actifs détenus en vue d'être cédés			-	-
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>		<b>74 081</b>	<b>47 568</b>	<b>41 893</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>80 358</b>	<b>54 012</b>	<b>48 701</b>

<b>PASSIF</b> En milliers d'euros	Note	31/12/2006 Normes IFRS	31/12/2005 Normes IFRS	31/12/2004 Normes IFRS
Capital social		2 916	2 916	2 566
Primes d'émission		1 667	1 667	15 746
Réserves liées au capital		4 936	3 878	- 12 006
Réserves consolidées		4 156	4 921	2 483
Résultat net		138	300	1 920
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>	7.9	<b>13 813</b>	<b>13 682</b>	<b>10 709</b>
<i>Dont Part du groupe</i>		<i>13 021</i>	<i>12 925</i>	<i>9 954</i>
<i>Dont Intérêts minoritaires</i>		<i>792</i>	<i>757</i>	<i>755</i>
Emprunt Obligataire	7.10	1 246	1 253	2 714
Dettes financières à long et moyen terme	7.11	943	945	1 038
Autres passifs financiers			-	-
Avantage du personnel	7.12	2 742	2 744	2 696
Provisions - non courant			-	-
Passifs d'impôts différés	7.4	208	203	356
<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>5 139</b>	<b>5 145</b>	<b>6 804</b>
Part à moins d'un an des dettes financières à long et moyen terme	7.13	775	815	802
Concours bancaires	7.14	20 443	9 167	656
Dettes fournisseurs et autres dettes	7.15	39 150	24 709	28 792
Provisions courantes	7.16	992	494	673
Passifs financiers dérivés		-	-	-
Impôts courants		45	-	265
Autres passifs courants		-	-	-
Passifs détenus en vue d'être cédés		-	-	-
<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>		<b>61 406</b>	<b>35 185</b>	<b>31 188</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>80 358</b>	<b>54 012</b>	<b>48 701</b>

## COMPTES CONSOLIDES

Compte de résultat au 31 décembre 2006

COMPTE DE RESULTAT En milliers d'euros	Note	31/12/2006 Normes IFRS	31/12/2005 Normes IFRS	31/12/2004 Normes IFRS
Chiffre d'Affaires	6.1	109 934	81 732	85 758
Autres produits de l'activité	6.2	23	33	62
<b>Produits des activités ordinaires</b>		<b>109 957</b>	<b>81 765</b>	<b>85 820</b>
Achats consommés	6.3	- 65 157	- 42 193	- 46 350
Charges de personnel	6.4	- 28 864	- 25 934	- 26 146
Charges externes	6.5	- 13 118	- 8 365	- 8 400
Impôts et taxes		- 2 523	- 2 142	- 2 017
Dotations nettes aux amort. et pertes de valeur	6.6	- 1 709	- 1 483	- 1 671
Dotations nettes aux provisions et pertes de valeur	6.7	- 593	- 901	- 790
Variation de stocks de produits en cours/produits finis		3 527	872	1 049
Autres charges d'exploitation nettes des produits	6.8	71	37	227
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>1 591</b>	<b>1 656</b>	<b>1 722</b>
Autres produits et charges opérationnels	6.9	- 740	- 800	-
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>851</b>	<b>856</b>	<b>1 722</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		45	29	51
Coût de l'endettement financier brut	6.10	- 696	- 507	- 502
<b>Coût de l'endettement financier net</b>		<b>- 651</b>	<b>- 478</b>	<b>- 451</b>
Autres produits et charges financiers	6.11	144	- 48	1 251
Charges d'impôt sur le résultat	6.12	- 191	- 29	- 405
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		- 15	- 1	28
<b>Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession</b>		<b>138</b>	<b>300</b>	<b>2 145</b>
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		-	-	- 225
<b>Résultat net</b>		<b>138</b>	<b>300</b>	<b>1 920</b>
- part du groupe		104	297	1 923
- intérêts minoritaires		34	3	- 3
Résultat par action		0.01	0.04	0.34
Résultat dilué par action		0.02	0.04	0.28

## COMPTES CONSOLIDES

Tableau des flux de trésorerie au 31 décembre 2006

<i>Variation des flux de trésorerie (en milliers d'euros)</i>	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
<b>OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>			
<b>RESULTAT NET CONSOLIDE (y compris intérêts minoritaires)</b>	<b>153</b>	<b>300</b>	<b>1 920</b>
Quote part dans résultat sociétés en équivalence	15	1	- 28
Dividendes reçus des sociétés en équivalence			
<b>Elimination des éléments sans incidence sur la trésorerie</b>			
Dérive de résultat + résultat de dilution			
Dotations nettes aux amortissements et provisions	2 251	1 980	1 775
Autres produits et charges calculés	- 39	1 330	- 772
Plus et moins values de cession	- 64		- 205
Impôts différés	7		
Subventions virées au résultat	- 22		
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>2 302</b>	<b>3 611</b>	<b>2 690</b>
<b>Variation nette exploitation</b>	<b>- 10 381</b>	<b>- 581</b>	<b>- 3 772</b>
Variation de stock	- 12 891	- 307	- 1 937
Variation des créances d'exploitation	- 21 751	- 4 357	- 1 255
Variation des dettes d'exploitation	24 261	4 083	- 580
<b>Variation nette hors exploitation</b>	<b>- 203</b>	<b>403</b>	<b>308</b>
Variation des créances hors exploitation	2 200	242	162
Variation des dettes hors exploitation	- 2 292	3	124
Charges et produits constatés d'avance	- 111	158	22
<b>VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>- 10 584</b>	<b>- 179</b>	<b>- 3 464</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>- 8 282</b>	<b>3 432</b>	<b>- 774</b>
<b>OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>			
Décassement / acquisition immobilisations incorporelles	- 171		
Décassement / acquisition immobilisations corporelles	- 1 285	- 1060	- 1080
Encaissement / cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	101		284
Subventions d'investissements encaissés			
Décassement / acquisition immobilisations financières			
Encaissement / cession immobilisations financières	5		
Trésorerie nette / acquisitions & cessions de filiales			178
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>- 1 350</b>	<b>- 1060</b>	<b>- 618</b>
<b>OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>			
Augmentation de capital ou apports		350	
Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options			
Dividendes versés aux actionnaires de la mère			
Dividendes versés aux minoritaires			
Variation des autres fonds propres			
Encaissements provenant d'emprunts	570	710	152
Remboursement d'emprunts	- 770	- 1252	- 972
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>- 200</b>	<b>- 192</b>	<b>- 820</b>
Norme IAS 39			- 8567
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>- 9 833</b>	<b>2 180</b>	<b>- 10 779</b>
<b>TRESORERIE A L'OUVERTURE</b>	<b>- 6 037</b>	<b>- 8217</b>	<b>2 562</b>
Reclassement de trésorerie			
<b>TRESORERIE A LA CLOTURE</b>	<b>- 15 870</b>	<b>- 6037</b>	<b>- 8 217</b>

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

### NOTE 1. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

En janvier 2006, la société COFIDUR EMS a finalisé deux opérations de croissance externe :

- L'acquisition auprès de la société THALES COMMUNICATIONS d'un fonds de commerce d'une activité de cartes et modules aéronautiques sur site de LAVAL et la reprise de 26 salariés pour un chiffre d'affaires de l'ordre de 2.5 M€.
- L'acquisition auprès de la société FLEXTRONICS d'actifs industriels en vue de développer une activité d'électronique aéronautique. Les accords contractés intègrent l'embauche de 93 salariés et la signature d'un bail commercial avec la communauté d'agglomération de LAVAL portant sur des bâtiments industriels d'une superficie exploitable de 30 000 mètres carrés. Le chiffre d'affaires annuel réalisé sur ces nouvelles affaires est de l'ordre de 12 M€.

### NOTE 2. PRINCIPES COMPTABLES

#### 2.1 Contexte général

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les sociétés cotées sur un marché réglementé de l'un des états membres doivent présenter, pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005, leurs comptes consolidés en utilisant le référentiel comptable IFRS (International Financial Reporting Standards) élaboré par l'IASB (International Accounting Standards Board).

Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS, les normes IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations IFRIC (International Financial Reporting interpretations committee).

Les normes et interprétations retenues pour l'élaboration des comptes 2006 sont celles publiées au journal officiel de l'union européenne (JOUE) au 31 décembre 2006 et dont l'application est obligatoire à cette date.

Les Effets de la première application des normes IFRS sur les capitaux propres des exercices 2004 et 2005 sont rappelés en note 7.9.1

Les nouvelles normes IAS/IFRS et interprétations IFRIC applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006 sont sans incidence sur les comptes de l'exercice.

Les normes et interprétations non encore entrées en vigueur mais applicables par anticipation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006 ne devraient pas avoir d'incidences significatives sur les comptes des exercices 2007 et 2008. De ce fait, le groupe n'a pas opté pour leur application par anticipation.

#### 2.2 Méthodes de consolidation

Les entreprises détenues à plus de 50% sont intégrées globalement.

Les entreprises dans lesquelles Cofidur exerce directement ou indirectement un contrôle conjoint ou une influence notable sont mises en équivalence.

La liste des sociétés composant le périmètre est annexée en note 4.

### 2.3 Immobilisations incorporelles

Elles sont quasi uniquement constituées de logiciels acquis pour de faibles valeurs unitaires et amortis linéairement sur 3 ans.

Le groupe n'a pas identifié d'autres actifs répondant aux définitions et critères de comptabilisation de la norme IAS 38.

### 2.4 Immobilisations corporelles

#### Valeur brute

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

Les coûts d'emprunts ainsi que les frais d'acquisition sont exclus du coût des immobilisations.

Les subventions d'équipements sont comptabilisées en produits constatés d'avance.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de la productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, telles que définies par la norme IAS 17 « contrats de location » sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers. Ces immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d'utilité décrits ci-dessous.

#### Amortissements

Les amortissements sont généralement calculés suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition ou de production. La durée est fondée sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, dont les principales sont les suivantes :

<b>Durées d'utilisation en année</b>		
Constructions	(1)	15
Agencements et installations		10 -15
Matériels et outillages	(2)	5-15
Matériels informatiques		3- 5
Matériels de transports		3-5

(1) Les amortissements des biens immobiliers sont calculés selon la méthode linéaire sous déduction d'une valeur résiduelle estimée.

(2) Les amortissements des matériels industriels significatifs sont calculés selon des méthodes linéaires ou autres déterminées par référence à leurs durées d'utilisation estimées.

## **2.5 Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé**

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, passés en revue à chaque clôture. L'évolution des conditions d'utilisation ou la baisse significative des rendements attendus constituent les principaux indices de pertes de valeurs.

## **2.6 Stocks**

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est déterminé sur la base des derniers prix d'achat. Il incorpore, sur la base d'un niveau d'activité normal, les charges directes et indirectes de production.

Les coûts d'emprunts ne sont pas inclus dans le coût des stocks.

## **2.7 Impôts**

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur les résultats », des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et passifs et leurs valeurs fiscales selon la méthode du report variable. Les différences sont temporaires lorsqu'elles doivent s'inverser dans un avenir prévisible.

Hormis les indemnités de départ à la retraite, les actifs d'impôts différés significatifs ne sont constatés que si la société ou le groupe a une assurance raisonnable de les récupérer au cours des années ultérieures.

En l'absence d'une visibilité suffisante sur les bénéfices imposables futurs, les impôts différés actifs sur les déficits reportables ne sont pas constatés.

Les impôts différés sont présentés à l'actif et au passif du bilan dans les éléments non courants.

Les actifs et passifs d'impôts exigibles sont classés en éléments courants.

## **2.8 Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie comprend les liquidités en comptes courants bancaires ainsi que les parts d'OPCVM de trésorerie qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de pertes de valeur.

## **2.9 Titres d'autocontrôle**

Les titres d'autocontrôle sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le produit de la cession éventuelle des actions est imputé directement en augmentation de capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins values de cession n'affectent pas le résultat de l'exercice.

## **2.10 Provisions**

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque le groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

## 2.11 Engagements de retraites et assimilés

Dans le cadre des régimes à prestations définies et, conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel », les engagements de retraite et assimilés sont évalués selon la méthode des unités de crédits projetés.

En ce qui concerne les régimes à cotisations définies (régime générale et retraites complémentaires) le groupe n'a pas d'autre obligation que le versement des primes qui sont prises en compte dans le résultat de la période.

## 2.12 Emprunt obligataire convertible

La valeur de la composante dette et de la composante capitaux propres ont été déterminées lors de la première application des normes IAS 32 et 39 au 1<sup>er</sup> janvier 2005. La juste valeur de la composante dette a été calculée en actualisant cette dernière au taux moyen des obligations privées. Les incidences de l'actualisation sur la période ou l'exercice sont constatées en produits et charges financiers. (Note 7.10)

## 2.13 Concours bancaires courants

En application de la norme IAS 32, les concours bancaires courants intègrent les financements de créances commerciales. De ce fait, les effets escomptés non échus ainsi que les créances affacturées et cédées en Dailly ont été reclassées en créances clients à l'actif et en crédits à court terme au passif pour le même montant.

### NOTE 3. RETRAITEMENTS DES INFORMATIONS FINANCIERES 2005

Conformément aux normes IAS 32 et 39 les effets escomptés non échus ainsi que les cessions Dailly avaient été reclassés, dans les comptes de l'exercice 2005, en créances clients à l'actif pour 9 468 K€ et en concours bancaire au passif pour le même montant.

Dans les comptes de l'exercice 2006, les créances affacturées ont été également reclassées.

Les comptes de l'exercice 2005 ont été retraités pour intégrer ce changement de présentation et un montant de 2012 K€ a été reclassé en créance client à l'actif et en concours bancaires au passif.

### NOTE 4 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

NOM/ADRESSE/ACTIVITE/N° SIREN	% DETENTION AU 31/12/06	Méthode de consolidation	% DETENTION AU 31/12/05
<b>Société mère du Groupe – Holding</b>			
<b>COFIDUR</b> - 14 Rue du Viaduc 94130 - NOGENT-SUR-MARNE SIREN : 682 038 385 00048	-	IG	-
<b>COFIDUR EMS</b> (anciennement CEL; montage de cartes et intégration) 79 Rue Saint Mélaïne - BP 60435 - 53004 - LAVAL Cedex SIREN : 348 552 415 00021	99,99%	IG	99,99%
<b>COFIDUR ELECTRONIQUE détenue par COFIDUR EMS</b> (montage de cartes) Z.I. de Périgueux-Boulazac - Rue Firmin Bouvier - 24 759 BOULAZAC Cedex SIREN : 379 703 093 00011	83,10%	IG	83,10%
<b>COFTEL détenue par COFIDUR EMS</b> (montage de cartes) 20 rue de la Chimie , Z.I. Sidi rezig, 2033 mégrine Tunisie	48,98%	ME	48,98%
<b>TEHCI RHONE ALPES</b> (circuits imprimés) Z.A. du Truisson - Le Pré Chabert - 73240 - SAINT GENIX SUR GUIERS SIREN : 390 909 547 00015	99,96%	IG	99,96%

Le périmètre de consolidation n'a pas connu d'évolution au cours de l'exercice 2006.

**NOTE 5 INFORMATION SECTORIELLE**

En application de la norme IAS 14 « informations sectorielles », le premier niveau d'information sectorielle est organisé par secteurs d'activité, le second niveau par secteur géographique. Cette distinction est fondée sur les systèmes internes d'organisation et la structure de gestion du groupe.

**5.1 Secteurs d'activité**

Le groupe est géré en trois segments principaux :

- La branche EMS qui regroupe les activités de sous-traitance électronique
- La branche circuits imprimés
- La holding COFIDUR SA

Les états présentés reprennent les données propres de chaque secteur, compris comme une entité indépendante ; la colonne « éliminations » regroupe la suppression des opérations et comptes entre les différents secteurs.

**5.2 Comptes de résultat**

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2006 En milliers d'euros	Circuits Imprimés	Holding	EMS	Eliminations	Total
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>12 884</b>	<b>2 300</b>	<b>99 484</b>	<b>- 4 734</b>	<b>109 934</b>
Autres produits de l'activité	18	-	4		23
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>12 902</b>	<b>2 300</b>	<b>99 488</b>	<b>- 4 734</b>	<b>109 957</b>
Achats consommés	- 5 683	-	- 61 884	2 411	- 65 157
Charges de personnel	- 4 332	- 1 290	- 23 242		- 28 864
Charges externes	- 1 973	- 457	- 13 010	2 320	- 13 119
Impôts et taxes	- 472	- 64	- 1 990	3	- 2 524
Dotations nettes aux amort. et pertes de valeur	- 801	- 17	- 891		- 1 709
Dotations nettes aux provisions et pertes de valeur	- 9	- 13	- 571		- 593
Variation de stocks de produits en cours/produits finis	71	-	3 456		3 527
Autres charges d'exploitation nettes des produits	85	14	- 28		71
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>- 212</b>	<b>473</b>	<b>1 330</b>	<b>0</b>	<b>1 591</b>
Autres produits et charges opérationnels	-	-	- 740		- 740
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>- 212</b>	<b>473</b>	<b>590</b>	<b>0</b>	<b>851</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	-	123	18	- 95	45
Coût de l'endettement financier brut	- 170	- 3	- 619	95	- 696
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>- 170</b>	<b>120</b>	<b>- 13</b>	<b>0</b>	<b>- 651</b>
Autres produits et charges financiers	-	2	142		144
Charges d'impôt sur le résultat	- 34	8	- 164		- 191
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	-	-	- 15		- 15
<b>Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession</b>	<b>- 416</b>	<b>603</b>	<b>- 49</b>		<b>138</b>
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-	-		-
<b>Résultat net</b>	<b>- 416</b>	<b>603</b>	<b>- 49</b>		<b>138</b>
- part du groupe	- 415	603	- 84		104
- intérêts minoritaires	- 1	-	35		34

<b>COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2005</b> En milliers d'euros	<b>Circuits</b> <b>Imprimés</b>	<b>Holding</b>	<b>EMS</b>	<b>Eliminations</b>	<b>Total</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>13 060</b>	<b>2 517</b>	<b>71 185</b>	<b>- 5 030</b>	<b>81 732</b>
Autres produits de l'activité	2		31		33
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>13 062</b>	<b>2 517</b>	<b>71 216</b>	<b>- 5 030</b>	<b>81 765</b>
Achats consommés	- 5 108		- 39 553	2 468	- 42 193
Charges de personnel	- 4 487	- 1 422	- 20 025		- 25 934
Charges externes	- 2 521	- 623	- 7 775	2 554	- 8 365
Impôts et taxes	- 446	- 62	- 1 643	9	- 2 142
Dotations nettes aux amort. et pertes de valeur	- 714	- 11	- 758		- 1 483
Dotations nettes aux provisions et pertes de valeur	- 35	113	- 979		- 901
Variation de stocks de produits en cours/produits finis	- 24		896		872
Autres charges d'exploitation nettes des produits	8	23	6		37
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>- 265</b>	<b>535</b>	<b>1 385</b>	<b>1</b>	<b>1 656</b>
Autres produits et charges opérationnels		- 800			- 800
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>- 265</b>	<b>- 265</b>	<b>1 385</b>	<b>1</b>	<b>856</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		29			29
Coût de l'endettement financier brut	- 155	- 3	- 349		- 507
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>- 155</b>	<b>26</b>	<b>- 349</b>		<b>- 478</b>
Autres produits et charges financiers	19	- 8	- 58	- 1	- 48
Charges d'impôt sur le résultat	- 7	313	- 335		- 29
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence			- 1		- 1
<b>Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession</b>	<b>- 408</b>	<b>66</b>	<b>642</b>	<b>0</b>	<b>300</b>
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession					
<b>Résultat net</b>	<b>- 408</b>	<b>66</b>	<b>642</b>	<b>0</b>	<b>300</b>
- part du groupe					297
- intérêts minoritaires					3

<b>COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2004</b> En milliers d'euros	<b>Circuits</b> <b>Imprimés</b>	<b>Holding</b>	<b>EMS</b>	<b>Eliminations</b>	<b>Total</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>12 777</b>	<b>2 500</b>	<b>75 252</b>	<b>- 4 771</b>	<b>85 758</b>
Autres produits de l'activité	5		57		62
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>12 782</b>	<b>2 500</b>	<b>75 309</b>	<b>- 4 771</b>	<b>85 820</b>
Achats consommés	- 4 930	- 3	- 43 667	2 250	- 46 350
Charges de personnel	- 4 284	- 1 369	- 20 493		- 26 146
Charges externes	- 2 278	- 691	- 7 947	2 516	- 8 400
Impôts et taxes	- 421	- 66	- 1 535	5	- 2 017
Dotations nettes aux amort. et pertes de valeur	- 648	- 62	- 961		- 1 671
Dotations nettes aux provisions et pertes de valeur	- 7	- 45	- 738		- 790
Variation de stocks de produits en cours/produits finis	- 76		1 125		1 049
Autres charges d'exploitation nettes des produits	- 19	56	190		227
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>119</b>	<b>320</b>	<b>1 283</b>		<b>1 722</b>
Autres produits et charges opérationnels					
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>119</b>	<b>320</b>	<b>1 283</b>		<b>1 722</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		51			51
Coût de l'endettement financier brut	- 144	- 3	- 355		- 502
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>- 144</b>	<b>48</b>	<b>- 355</b>		<b>- 451</b>
Autres produits et charges financiers		1 251			1 251
Charges d'impôt sur le résultat	- 4	- 36	- 365		- 405
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence			28		28
<b>Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession</b>	<b>- 29</b>	<b>1 583</b>	<b>591</b>		<b>2 145</b>
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		- 225			- 225
<b>Résultat net</b>	<b>- 29</b>	<b>1 358</b>	<b>591</b>		<b>1 920</b>
- part du groupe					1 923
- intérêts minoritaires					- 3

5.3 Bilans

<b>ACTIF AU 31 DECEMBRE 2006</b> En milliers d'euros	<b>Circuits</b> <b>Imprimés</b>	<b>Holding</b>	<b>EMS</b>	<b>Eliminations</b>	<b>Total</b>
Ecarts d'acquisition nets					
Immobilisations incorporelles nettes	18	4	120		143
Immobilisations corporelles nettes	2 178	178	2 648		5 003
Titres mis en équivalence			96		96
Actifs disponibles à la vente					
Autres actifs financiers non courants	13		32		45
Autres actifs non courants					
Actifs d'impôts différés	182	43	765		990
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>2 391</b>	<b>225</b>	<b>3 661</b>		<b>6 277</b>
Stocks nets	1 474		26 454		27 928
Créances clients et autres créances nettes	4 318	1 876	38 373	- 3 006	41 561
Actifs financiers de transaction					
Actifs financiers dérivés					
Impôts courants			19		19
Trésorerie et équivalents de trésorerie	40	3 672	861		4 573
Actifs détenus en vue d'être cédés					
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>	<b>5 832</b>	<b>5 548</b>	<b>65 707</b>	<b>- 3 006</b>	<b>74 081</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>8 223</b>	<b>5 774</b>	<b>69 367</b>	<b>- 3 006</b>	<b>80 358</b>

<b>PASSIF AU 31 DECEMBRE 2006</b> En milliers d'euros	<b>Circuits</b> <b>Imprimés</b>	<b>Holding</b>	<b>EMS</b>	<b>Eliminations</b>	<b>Total</b>
Capital social					2 916
Primes d'émission					1 667
Réserves liées au capital					4 936
Réserves consolidées					4 156
Résultat net					138
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>					<b>13 813</b>
<i>Dont Part du groupe</i>					<i>13 021</i>
<i>Dont Intérêts minoritaires</i>					<i>792</i>
Emprunt Obligataire		1 246			1 246
Dettes financières à long et moyen terme	345	109	489		943
Autres passifs financiers					
Avantage du personnel	415	129	2 197		2 742
Provisions – non courant					
Passifs d'impôts différés	38		170		208
<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>798</b>	<b>1 484</b>	<b>2 857</b>		<b>5 139</b>
Part à moins d'un an des dettes financières à long et moyen terme	413	54	309		775
Concours bancaires	2 146		18 298		20 443
Dettes fournisseurs et autres dettes	2 806	428	38 923	- 3 006	39 150
Provisions courantes			992		992
Passifs financiers dérivés					
Impôts courants			45		45
Autres passifs courants					
Passifs détenus en vue d'être cédés					
<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>	<b>5 365</b>	<b>482</b>	<b>58 567</b>	<b>- 3 006</b>	<b>61 406</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>6 163</b>	<b>1 966</b>	<b>61 424</b>	<b>- 3 006</b>	<b>80 358</b>

<b>ACTIF AU 31 DECEMBRE 2005</b> En milliers d'euros	<b>Circuits</b> <b>Imprimés</b>	<b>Holding</b>	<b>EMS</b>	<b>Eliminations</b>	<b>Total</b>
Ecarts d'acquisition nets					-
Immobilisations incorporelles nettes	43	8	36		87
Immobilisations corporelles nettes	2 809	19	2 367		5 195
Titres mis en équivalence			118		118
Actifs disponibles à la vente					-
Autres actifs financiers non courants	15		37		52
Autres actifs non courants					-
Actifs d'impôts différés	183	39	770		992
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>3 050</b>	<b>66</b>	<b>3 328</b>		<b>6 444</b>
Stocks nets	1 288		13 736		15 024
Créances clients et autres créances nettes	6 823	4 178	23 743	- 5 459	29 285
Actifs financiers de transaction					-
Actifs financiers dérivés					-
Impôts courants	19		110		129
Trésorerie et équivalents de trésorerie	94	668	2 368		3 130
Actifs détenus en vue d'être cédés					-
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>	<b>8 224</b>	<b>4 846</b>	<b>39 957</b>	<b>- 5 459</b>	<b>47 568</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>11 274</b>	<b>4 912</b>	<b>43 285</b>	<b>- 5 459</b>	<b>54 012</b>

<b>PASSIF AU 31 DECEMBRE 2005</b> En milliers d'euros	<b>Circuits</b> <b>Imprimés</b>	<b>Holding</b>	<b>EMS</b>	<b>Eliminations</b>	<b>Total</b>
Capital social					2 916
Primes d'émission					1 667
Réserves liées au capital					3 878
Réserves consolidées					4 921
Résultat net					300
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>					<b>13 682</b>
<i>Dont Part du groupe</i>					<i>12 925</i>
<i>Dont Intérêts minoritaires</i>					<i>757</i>
Emprunt Obligataire		1 253			1 253
Dettes financières à long et moyen terme	699		246		945
Autres passifs financiers					-
Avantage du personnel	420	115	2 209		2 744
Provisions – non courant					-
Passifs d'impôts différés	23	3	177		203
<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>1 142</b>	<b>1 371</b>	<b>2 632</b>		<b>5 145</b>
Part à moins d'un an des dettes financières à long et moyen terme	505		3 349	- 3 039	815
Concours bancaires	2 016		7 151		9 167
Dettes fournisseurs et autres dettes	5 207	464	21 458	- 2 420	24 709
Provisions courantes	5		489		494
Passifs financiers dérivés					-
Impôts courants					-
Autres passifs courants					-
Passifs détenus en vue d'être cédés					-
<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>	<b>7 733</b>	<b>464</b>	<b>32 447</b>	<b>- 5 459</b>	<b>35 185</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>8 875</b>	<b>1 835</b>	<b>35 079</b>	<b>- 5 459</b>	<b>54 012</b>

<b>ACTIF AU 31 DECEMBRE 2004</b> En milliers d'euros	<b>Circuits</b> <b>Imprimés</b>	<b>Holding</b>	<b>EMS</b>	<b>Eliminations</b>	<b>Total</b>
Ecarts d'acquisition nets					-
Immobilisations incorporelles nettes	60	13	48		121
Immobilisations corporelles nettes	2 997	6	2 431		5 434
Titres mis en équivalence			104		104
Actifs disponibles à la vente					-
Autres actifs financiers non courants	12		36		48
Autres actifs non courants					-
Actifs d'impôts différés	252	16	833		1 101
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>3 321</b>	<b>35</b>	<b>3 452</b>		<b>6 808</b>
Stocks nets	1 257		13 460		14 717
Créances clients et autres créances nettes	4 857	3 077	22 416	- 4 344	26 006
Actifs financiers de transaction					-
Actifs financiers dérivés					-
Impôts courants		56	108		164
Trésorerie et équivalents de trésorerie	79	827	152	- 52	1 006
Actifs détenus en vue d'être cédés					-
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>	<b>6 193</b>	<b>3 960</b>	<b>36 136</b>	<b>- 4 396</b>	<b>41 893</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>9 514</b>	<b>3 995</b>	<b>39 588</b>	<b>- 4 396</b>	<b>48 701</b>

<b>PASSIF AU 31 DECEMBRE 2004</b> En milliers d'euros	<b>Circuits</b> <b>Imprimés</b>	<b>Holding</b>	<b>EMS</b>	<b>Eliminations</b>	<b>Total</b>
Capital social					2 566
Primes d'émission					15 746
Réserves liées au capital					- 12 006
Réserves consolidées					2 483
Résultat net					1 920
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>					<b>10 709</b>
<i>Dont Part du groupe</i>					<i>9 954</i>
<i>Dont Intérêts minoritaires</i>					<i>755</i>
Emprunt Obligataire		2 714			2 714
Dettes financières à long et moyen terme	806		232		1 038
Autres passifs financiers					-
Avantage du personnel	382	118	2 196		2 696
Provisions – non courant					-
Passifs d'impôts différés	101		255		356
<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>1 289</b>	<b>2 832</b>	<b>2 683</b>		<b>6 804</b>
Part à moins d'un an des dettes financières à long et moyen terme	435		2 118	- 1 751	802
Concours bancaires	2		654		656
Dettes fournisseurs et autres dettes	4 984	2 608	23 845	- 2 645	28 792
Provisions courantes	15	166	492		673
Passifs financiers dérivés					-
Impôts courants	2		263		265
Autres passifs courants					-
Passifs détenus en vue d'être cédés					-
<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>	<b>5 438</b>	<b>2 774</b>	<b>27 372</b>	<b>- 4 396</b>	<b>31 188</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>6 727</b>	<b>5 606</b>	<b>30 055</b>	<b>- 4 396</b>	<b>48 701</b>

5.4 Tableaux des flux de trésorerie

<i>Variation des flux de trésorerie au 31/12/2006 (en milliers d'euros)</i>	<b>Circuits Imprimés</b>	<b>Holding</b>	<b>EMS</b>	<b>Total</b>
<b>OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>				
<b>RESULTAT NET CONSOLIDÉ (y compris intérêts minoritaires)</b>	<b>- 415</b>	<b>603</b>	<b>- 33</b>	<b>153</b>
Quote part dans résultat sociétés en équivalence			15	15
Dividendes reçus des sociétés en équivalence				
<b>Elimination des éléments sans incidence sur la trésorerie</b>				
Dérive de résultat + résultat de dilution				
Dotations aux amortissements et provisions	819	26	1 969	2 815
Reprises des amortissements et provisions	- 18		- 546	- 564
Autres produits et charges calculés	- 9	- 2	- 29	- 39
Plus et moins values de cession	- 61		- 3	- 64
Impôts différés	16	- 8	- 1	7
Subventions virées au résultat	- 22			- 22
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>310</b>	<b>620</b>	<b>1 372</b>	<b>2 302</b>
<b>Variation nette exploitation</b>	<b>- 33</b>	<b>82</b>	<b>- 10 430</b>	<b>- 10 381</b>
Variation de stock	- 91		- 12 799	- 12 891
Transferts de charges à répartir				
Variation des créances d'exploitation	- 77	117	- 21 791	- 21 751
Variation des dettes d'exploitation	135	- 35	24 161	24 261
<b>Variation nette hors exploitation</b>	<b>93</b>	<b>2 313</b>	<b>- 2 609</b>	<b>- 203</b>
Variation des créances hors exploitation	95	2 320	- 215	2 200
Variation des dettes hors exploitation	4		- 2 296	- 2 292
Charges et produits constatés d'avance	- 7	- 7	- 97	- 111
<b>VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>59</b>	<b>2 395</b>	<b>- 13 039</b>	<b>- 10 584</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>369</b>	<b>3 015</b>	<b>- 11 666</b>	<b>- 8 282</b>
<b>OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>				
Décassement / acquisition immobilisations incorporelles	- 9		- 163	- 171
Décassement / acquisition immobilisations corporelles	- 160	- 6	- 1 119	- 1 285
Encaissement / cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	61		40	101
Subventions d'investissements encaissés				
Décassement / acquisition immobilisations financières				
Encaissement / cession immobilisations financières			5	5
Trésorerie nette / acquisitions & cessions de filiales				
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>- 107</b>	<b>- 6</b>	<b>- 1 237</b>	<b>- 1 350</b>
<b>OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>				
Augmentation de capital ou apports				
Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options				
Dividendes versés aux actionnaires de la mère				
Dividendes versés aux minoritaires				
Variation des autres fonds propres				
Encaissements provenant d'emprunts	55		515	570
Remboursement d'emprunts	- 500	- 4	- 266	- 770
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>- 445</b>	<b>- 4</b>	<b>249</b>	<b>- 200</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>- 183</b>	<b>3 004</b>	<b>- 12 654</b>	<b>- 9 833</b>
<b>TRESORERIE A L'OUVERTURE</b>	<b>- 1 922</b>	<b>668</b>	<b>- 4 783</b>	<b>- 6 037</b>
Reclassement de trésorerie				
<b>TRESORERIE A LA CLOTURE</b>	<b>- 2 106</b>	<b>3 672</b>	<b>- 17 437</b>	<b>- 15 870</b>

(1) Détail de la trésorerie de clôture :

Valeurs mobilières (SICAV de trésorerie)		3 298		3 298
Disponibilités	40	374	861	1 275
Concours bancaires	- 3		- 1 136	- 1 139
Effets escomptés non échus, créances affacturées ou cédées en dailly	- 2 143		- 17 162	- 19 305
	- 2 106	3 672	- 17 437	- 15 871

<b>Tableau des flux de trésorerie au 31/12/2005</b> En milliers d'euros	<b>Circuits Imprimés</b>	<b>Holding</b>	<b>EMS</b>	<b>Total</b>
<b>ACTIVITE</b>				
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	- 408	66	642	300
Dotations nettes aux amortissements et provisions (hors actif circulant)	714	- 155	1 421	1 980
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur				
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés		800		800
Autres produits et charges calculés		- 25	86	61
Plus et moins values de cession				
Profits et pertes de dilution				
Quote-part de résultat liées aux sociétés mises en équivalence				1
Dividendes				
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôts</b>	<b>306</b>	<b>686</b>	<b>2 150</b>	<b>3 142</b>
Coût de l'endettement financier net	155	- 26	349	478
Charges d'impôts (y compris impôts différés)	7	- 313	335	29
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts</b>	<b>468</b>	<b>347</b>	<b>2 834</b>	<b>3 649</b>
Impôts versés	- 15	- 4	- 19	- 38
Variation du BFR lié à l'activité (y compris dettes liées aux avantages au personnel)	- 1909	268	1 462	- 179
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>-1 456</b>	<b>611</b>	<b>4 277</b>	<b>3 432</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Acquisitions d'immobilisations	- 359	- 19	- 19	- 1 060
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôts				
Incidence des variations de périmètre				
Autres flux liés aux opérations d'investissement		- 1 130	1130	
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>- 359</b>	<b>- 1 149</b>	<b>448</b>	<b>- 1 060</b>
<b>FINANCEMENT</b>				
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère				
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées				
Augmentation, réduction de capital		350		350
Emission et souscription d'emprunts	58		652	710
Remboursements d'emprunts	- 161		- 613	- 774
Autres flux liés aux opérations de financement	- 81	29	- 426	- 478
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>- 184</b>	<b>379</b>	<b>- 387</b>	<b>- 192</b>
<b>Norme IAS 39</b>				
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>- 1 999</b>	<b>- 159</b>	<b>4 338</b>	<b>2 180</b>
Trésorerie d'ouverture	77	827	- 9121	- 8 217
Trésorerie de clôture (1)	- 1 922	668	- 4783	- 6 037

**(1) Détail de la trésorerie de clôture :**

Valeurs mobilières (SICAV de trésorerie)		334	2 006	2 340
Disponibilités	94	334	362	790
Concours bancaires	-4		- 342	- 346
Effets escomptés non échus, créances affacturées ou cédées en dailly	- 2012		- 6809	- 6 809
	- 1922	668	- 4 783	- 6 037

Tableau des flux de trésorerie au 31/12/2004 En milliers d'euros	Circuits Imprimés	Holding	EMS	Total
<b>ACTIVITE</b>				
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	- 29	1 358	591	1 920
Dotations nettes aux amortissements et provisions (hors actif circulant)	648	62	1 065	1 775
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur				
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés				
Autres produits et charges calculés		- 1 278	25	- 1 253
Plus et moins values de cession		225	- 430	- 205
Profits et pertes de dilution				
Quote-part de résultat liées aux sociétés mises en équivalence			- 28	- 28
Dividendes				
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôts</b>	619	367	1 223	2 209
Coût de l'endettement financier net	144	- 48	355	451
Charges d'impôts (y compris impôts différés)	- 4	36	374	406
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts</b>	759	355	1 952	3 066
Impôts versés		- 4	- 372	- 376
Variation du BFR lié à l'activité (y compris dettes liées aux avantages au personnel)	- 216	397	- 3 645	- 3 464
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>543</b>	<b>748</b>	<b>- 2 065</b>	<b>- 774</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Acquisitions d'immobilisations	- 311	- 13	- 756	- 1 080
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôts			284	284
Incidence des variations de périmètre (1)		178		178
Autres flux liés aux opérations d'investissement		- 1 300	1 300	
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>- 311</b>	<b>- 1 135</b>	<b>828</b>	<b>- 618</b>
<b>FINANCEMENT</b>				
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère				
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées				
Augmentation, réduction de capital				
Emission et souscription d'emprunts			152	152
Remboursements d'emprunts	- 177		- 347	- 524
Autres flux liés aux opérations de financement	- 61	51	- 438	- 448
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>- 238</b>	<b>51</b>	<b>- 633</b>	<b>- 820</b>
<b>Norme IAS 39</b>			<b>- 8 567</b>	<b>- 8 567</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>				
	<b>- 6</b>	<b>- 336</b>	<b>- 10 437</b>	<b>- 10 779</b>
Trésorerie d'ouverture	83	1 163	1 316	2 562
Trésorerie de clôture (2)	77	827	- 9 121	- 8 217

(1) Incidence des variations de périmètre

Prix de cession				206
Trésorerie acquise et cédée				- 28
				178

(2) Détail de la trésorerie de clôture :

Valeurs mobilières (SICAV de trésorerie)		321		321
Disponibilités	79	506	100	685
Concours bancaires	- 2		- 654	- 656
Effets escomptés non échus et cessions de créances dailly			- 8 567	- 8 567
	77	827	- 9 121	- 8 217

## 5.4 Zones géographiques

Le groupe réalise l'essentiel de ses activités pour des donneurs d'ordres français.

A titre d'information, le chiffre d'affaires par zones géographiques est le suivant :

En milliers d'euros	France	CEE	USA	Autres	Total
31/12/2006	106 974	1 146	93	1 721	109 934
31/12/2005	79 623	1 182	51	876	81 732
31/12/2004	81 166	3 925	0	667	85 758

## NOTE 6 COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2006

### 6.1 Chiffres d'affaires et résultats par activités

	Chiffre d'Affaires	Chiffre d'Affaires	Résultat Opérationnel courant	Résultat Opérationnel Courant	Résultat Opérationnel	Résultat Opérationnel	Résultat Net	Résultat Net
	12/2006 IFRS	12/2005 IFRS	12/2006 IFRS	12/2005 IFRS	12/2006 IFRS	12/2005 IFRS	12/2006 IFRS	12/2005 IFRS
E M S	99 484	71 185	1 330	1 385	590	1 385	- 49	642
Circuits Imprimés	12 884	13 060	- 212	- 265	- 212	- 265	- 416	- 408
Holding	2 300	2 517	473	535	473	- 265	603	66
Elimination	- 4 734	- 5 030	-	1	-	1	-	-
Groupe	109 934	81 732	1 591	1 656	851	856	138	300

### 6.2 Autres produits de l'activité

	12/2006 IFRS	12/2005 IFRS	12/2004 IFRS
Production immobilisée		-	-
Subvention exploitation		-	42
Produits divers de gestion courante	23	33	20
Total	23	33	62

### 6.3 Achats consommés

	12/2006 IFRS	12/2005 IFRS	12/2004 IFRS
Achats de matières premières	- 69 067	- 38 332	- 44 046
Variation de stocks matières	9 475	- 511	1 242
Sous traitance achats	- 5 565	- 3 350	- 3 546
Total	- 65 157	- 42 193	- 46 350

#### 6.4 Charges de personnel

	12/2006 IFRS	12/2005 IFRS	12/2004 IFRS
Salaires et traitements	- 20 557	- 18 589	- 18 982
Charges sociales	- 8 296	- 7 274	- 7 085
Participation des salariés	- 11	- 71	- 79
<b>Total</b>	<b>- 28 864</b>	<b>- 25 934</b>	<b>- 26 146</b>

#### 6.5 Charges externes

	12/2006 IFRS	12/2005 IFRS	12/2004 IFRS
Achats de consommables	- 1 908	- 1 541	- 1 415
Locations	- 1 212	- 1 222	- 1 108
Entretien et réparations	- 1 394	- 1 258	- 1 100
Sous-traitance	- 837	- 369	- 366
Assurances	- 640	- 597	- 609
Autres services extérieurs	- 33	- 28	- 25
Intérim	- 4 170	- 872	- 1 130
Honoraires	- 501	- 595	- 672
Publicité	- 113	- 110	- 54
Transports	- 1 475	- 1 049	- 1 079
Missions réceptions	- 435	- 372	- 424
Frais de télécommunication	- 226	- 219	- 243
Frais bancaires	- 92	- 95	- 145
Autres frais divers	- 83	- 38	- 30
<b>Total</b>	<b>- 13 118</b>	<b>- 8 365</b>	<b>- 8 400</b>

#### 6.6 Amortissements

	12/2006 IFRS	12/2005 IFRS	12/2004 IFRS
Immobilisations propres	- 1 387	- 1 241	- 1 502
Immobilisations en crédits bail	- 322	- 242	- 169
<b>Total</b>	<b>- 1 709</b>	<b>- 1 483</b>	<b>- 1 671</b>

#### 6.7 Provisions

	12/2006 IFRS	12/2005 IFRS	12/2004 IFRS
Actif circulant	- 175	- 404	- 188
Risques et charges (opérationnelles courantes)	- 252	- 490	- 427
Indemnités de départs en retraite	- 245	- 263	- 250
Reprises de provisions non utilisées	79	256	75
<b>Total</b>	<b>- 593</b>	<b>- 901</b>	<b>- 790</b>

#### 6.8 Autres produits et charges d'exploitation

	12/2006 IFRS	12/2005 IFRS	12/2004 IFRS
Cessions d'immobilisations	64	-	205
Litiges sociaux et fiscaux	-	-	- 98
Autres charges	7	37	120
<b>Total</b>	<b>71</b>	<b>37</b>	<b>227</b>

### 6.9 Autres produits et charges opérationnels

	12/2006 IFRS	12/2005 IFRS	12/2004 IFRS
Indemnité de résiliation de bail	- 740		
Attribution d'actions gratuites		- 800	-
<b>Total</b>	<b>- 740</b>	<b>- 800</b>	<b>-</b>

### 6.10 Coût de l'endettement financier brut

	12/2006 IFRS	12/2005 IFRS	12/2004 IFRS
Intérêts sur emprunts	- 30	- 36	-49
Intérêts sur crédits baux	- 76	- 77	- 87
Intérêts sur BFR	- 590	- 394	- 366
Autres produits et charges	-	-	-
<b>Total</b>	<b>- 696</b>	<b>- 507</b>	<b>- 502</b>

### 6.11 Autres produits et charges financiers

	12/2006 IFRS	12/2005 IFRS	12/2004 IFRS
Prime de remboursement des obligations			1 251
Rachats d'obligations convertibles	50		
Actualisation Emprunt Obligataire Convertible	- 48	- 61	-
Gains et pertes de change	142		
Autres produits et charges financières	-	13	-
<b>Total</b>	<b>144</b>	<b>- 48</b>	<b>1 251</b>

### 6.12 Charges d'impôt sur le résultat

	12/2006 IFRS	12/2005 IFRS	12/2004 IFRS
Impôts sociaux	- 183	- 41	- 376
Impôts différés	- 8	12	- 29
Impôts consolidés	- 191	- 29	- 405

<b>TAUX EFFECTIF D'IMPOSITION</b>	<b>Holding</b>	<b>EMS</b>	<b>Circuits</b>	<b>Total</b>
Résultats consolidés	603	-49	- 416	138
Retraitements de consolidation	87	- 10	- 31	46
<b>Résultats sociaux</b>	<b>690</b>	<b>-59</b>	<b>- 447</b>	<b>184</b>
Impôts sociaux constatés	0	165	18	183
Résultats non taxés ou taxés au taux réduit	0	0	0	0
Retraitements fiscaux	25	29	5	59
<b>Résultats taxables au taux courant</b>	<b>715</b>	<b>135</b>	<b>- 424</b>	<b>426</b>
<b>Taux courant d'impôt en France</b>	<b>33.33 %</b>	<b>33.33 %</b>	<b>33.33 %</b>	<b>33.33 %</b>
<b>Impôt théorique au taux courant français</b>	<b>238</b>	<b>45</b>	<b>0</b>	<b>142</b>
Utilisation des pertes fiscales des exercices antérieurs	- 238	0	0	
Impôt au taux courant	0	165	0	183
Impôt au taux réduit	0	0	0	0
<b>Charge d'impôt du groupe</b>	<b>0</b>	<b>165</b>	<b>18</b>	<b>183</b>
Résultat net avant impôt	690	106	- 406	390
Charge d'impôt du groupe	0	165	18	183
<b>Taux facial d'impôt ramené au résultat avant impôt</b>	<b>0 %</b>	<b>155.66 %</b>	<b>N/A</b>	<b>46.92 %</b>
Déficits reportables en avant des sociétés du groupe intégré (1)	25 527			25 527
Déficits reportables en avant des autres sociétés			750	750
Déficits reportables en arrière des autres sociétés				0
<b>Cumul des déficits reportables</b>				<b>26 277</b>

(1) Les sociétés COFIDUR EMS et COFIDUR SA ont opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter de l'exercice 2005. Les déficits reportables du groupe intégré s'élèvent à 25,6 M€ au 31/12/2006. En l'absence d'une visibilité suffisante sur les bénéfices imposables futurs, les impôts différés actifs sur ces déficits ne sont pas activés.

**NOTE 7. BILAN AU 31 DECEMBRE 2006**

**7.1 Immobilisations incorporelles nettes**

	31/12/2005 IFRS	Augmentation	Diminution	Périmètre	31/12/2006 IFRS
Logiciels	799	91	55		835
Autres	-	80			80
<b>Valeurs brutes</b>	<b>799</b>	<b>171</b>	<b>55</b>		<b>915</b>
Amortissements	712	115	55		772
<b>Valeurs nettes</b>	<b>87</b>				<b>143</b>

**7.2 Immobilisations corporelles nettes**

	31/12/2005 IFRS	Augmentation	Diminution	Périmètre	31/12/2006 IFRS
Immobilier	593				593
Immobilier en crédit bail	1486				1 486
Mat. Industriel	15 849	1 209	562		16 496
Mat. Industriel en crédit bail	891				891
Autres	4 580	141	214		4 507
Mat Informat en crédit bail	-	166			166
<b>Valeurs brutes</b>	<b>23 399</b>	<b>1 516</b>	<b>776</b>		<b>24 139</b>
Amortissements	18 204	1 583	651		19 136
<b>Valeurs nettes</b>	<b>5 195</b>				<b>5 003</b>

**Information sur les Crédits Baux**

Nature du bien	Valeur d'origine	Valeur nette Comptable	Redevances restant à la Clôture			Total	Valeur de Rachat
			- 1 an	+ 1 an – 5 ans	+ 5 ans		
Matériel Industriel	890 519	367 685	216 068	178 174		394 241	31 466
Matériel Informat.	166 481	161 857	58 730	112 567		171 297	16 648
Immobilier	1 486 378	316 365	182 560	45 647		228 207	1

**7.3 Autres actifs financiers non courants**

	12/2006 IFRS	12/2005 IFRS	12/2004 IFRS
Dépôts et cautionnements	45	52	48
<b>Total</b>	<b>45</b>	<b>52</b>	<b>48</b>

#### 7.4 Actifs d'impôts différés

Les impôts différés calculés au taux de 33.33 % sont compensés par nature d'actifs et de passifs.

	12/2006 ACTIF IFRS	12/2006 PASSIF IFRS
Indemnités de départ à la retraite	914	-
Amortissements dérogatoires	-	129
Autres décalages temporaires	76	79
<b>Total net</b>	<b>990</b>	<b>208</b>

#### 7.5 Stocks nets

	12/2006 Valeurs brutes IFRS	12/2006 Valeurs nettes IFRS	12/2005 Valeurs nettes IFRS	12/2004 Valeurs nettes IFRS
Matières premières	18 989	17 340	8 043	8 642
En cours	10 036	10 036	6 234	5 476
Produits finis	582	552	747	599
	<b>29 607</b>	<b>27 928</b>	<b>15 024</b>	<b>14 717</b>

#### 7.6 Créances clients et autres créances nettes

	12/2006 Valeurs brutes IFRS	12/2006 Valeurs Nettes IFRS	12/2005 Valeurs nettes IFRS	12/2004 Valeurs nettes IFRS
Créances clients	19 024	18 973	18 933	24 054
Effets escomptés non échus	6 799	6 799	6 305	-
Créances cédées en Dailly	760	760	504	-
Créances affacturées	11 745	11 745	2 012	-
Dépôts de garantie sur affacturage	1 220	1 220	245	-
Créances diverses	1 512	1 512	903	1 445
Avances sur commandes	121	121	63	29
Charges constatées d'avance	431	431	320	478
<b>Total</b>	<b>41 612</b>	<b>41 561</b>	<b>29 285</b>	<b>26 006</b>

#### 7.7 Impôts courants

	12/2006 IFRS	12/2005 IFRS	12/2004 IFRS
Créances sur déficits reportables en arrière	-	84	142
Imposition forfaitaire annuelle	19	45	22
<b>Total</b>	<b>19</b>	<b>129</b>	<b>164</b>

#### 7.8 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	12/2006 IFRS	12/2005 IFRS	12/2004 IFRS
Disponibilités	1 275	790	685
Valeurs mobilières de placement (1)	3 298	2 340	321
	<b>4 573</b>	<b>3 130</b>	<b>1 006</b>

(1) Les valeurs mobilières de placement sont uniquement constituées de SICAV de trésorerie valorisées à leur valeur de marché à la date de clôture des comptes.

## 7.9 Capitaux propres

### 7.9.1 Tableau de variation des capitaux propres

	Capital (1)	Réserves liées au capital (2)	Titres Auto Détenus (3)	Réserves et résultats consolidés	Résultats enregistrés en capitaux propres (4)	Total Part Groupe	Minoritaires	Total Capitaux Propres
<b>Capitaux propres 31/12/2003 ancien référentiel</b>	<b>7 500</b>	<b>8 413</b>	<b>- 206</b>	<b>- 15 877</b>		<b>- 170</b>	<b>770</b>	<b>600</b>
Avantages du personnel				- 594		- 594	- 40	- 634
Ecart acquisition				- 40		- 40	0	- 40
Fonds de commerce				- 29		- 29	0	- 29
Constructions				128		128	12	140
Constructions détenus en crédit bail				- 181		- 181		- 181
Matériels industriels				308		308	17	325
Divers				- 5		- 5		- 5
<b>Incidence des normes IFRS sur le bilan d'ouverture au 01/01/2004</b>				<b>- 413</b>		<b>- 413</b>	<b>- 11</b>	<b>- 424</b>
<b>Capitaux propres 01/01/2004 normes IFRS hors IAS 32 et 39 (appliquées sur option au 1/1/2005)</b>	<b>7 500</b>	<b>8 413</b>	<b>- 206</b>	<b>- 16 290</b>		<b>- 583</b>	<b>759</b>	<b>176</b>
<b>Résultat net 1er semestre 2004 normes IFRS</b>				205		205	15	220
Actions propres (variations de cours)			10	- 10				
Résultat enregistré directement en capitaux propres				4		4		4
Variation de périmètre				28		28		28
Autres mouvements								
<b>Capitaux propres 30/06/2004 normes IFRS hors IAS 32 et 39</b>	<b>7 500</b>	<b>8 413</b>	<b>- 196</b>	<b>- 16 095</b>		<b>- 378</b>	<b>774</b>	<b>396</b>
<b>Opérations sur capital</b>								
Réduction de capital par imputation sur les pertes	- 5 750			5 750				
Augmentation de capital liée aux conversions d'obligations	816					816		816
Prime d'émission liée aux conversions d'obligations		7 764				7 764		7 764
Opérations sur titres auto détenus								
<b>Résultat net du 2<sup>ème</sup> semestre 2004 normes IFRS</b>				1 720		1 720	- 19	1 701
Actions propres (variations de cours)			- 201	201				
Résultat enregistré directement en capitaux propres				4		4		4
Variation de périmètre				28		28		28
Autres mouvements								
<b>Capitaux propres 31/12/2004 normes IFRS hors IAS 32 et 39</b>	<b>2 566</b>	<b>16 177</b>	<b>- 397</b>	<b>- 8 392</b>		<b>9 954</b>	<b>755</b>	<b>10 709</b>
Emprunt obligataire convertible				1 500		1 500		1 500
Equivalents trésorerie				4		4		4
<b>Incidence des normes IAS 32 et 39 sur le bilan d'ouverture au 01/01/2005</b>				<b>1 504</b>		<b>1 504</b>		<b>1 504</b>
<b>Capitaux propres 01/01/2005 normes IFRS</b>	<b>2 566</b>	<b>16 177</b>	<b>- 397</b>	<b>- 6 888</b>		<b>11 458</b>	<b>755</b>	<b>12 213</b>
<b>Opérations sur capital</b>								
Augmentation de capital réservée à la société EMS FINANCE	350					350		350
Augmentation de capital par incorporation de primes d'émission	14 078	- 14 078						
Réduction de capital par imputation sur les pertes	- 14 078			14 078				
<b>Résultat net de l'exercice</b>				297		297	3	300
Actions propres (variations de cours)			- 158	158				
Résultat enregistré directement en capitaux propres					800	800		800
Variation de périmètre				19		19		19
Autres mouvements								
<b>Capitaux propres 31/12/2005 normes IFRS</b>	<b>2 916</b>	<b>2 099</b>	<b>- 555</b>	<b>7 664</b>	<b>800</b>	<b>12 924</b>	<b>758</b>	<b>13 682</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>				104		104	34	138
Actions propres (variations de cours)			43	- 43				
Résultat enregistré directement en capitaux propres				800	- 800	0		
Variation de périmètre				- 7		- 7		- 7
Autres mouvements								
<b>Capitaux propres 31/12/2006 normes IFRS</b>	<b>2 916</b>	<b>2 099</b>	<b>- 512</b>	<b>8 518</b>	<b>0</b>	<b>13 021</b>	<b>792</b>	<b>13 813</b>

(1) A la date d'arrêté des comptes, le capital est constitué de 8 330 406 actions de 0.35 €.

(2) Les réserves liées au capital sont constituées des primes d'émission résiduelles (1 668 K€) et de la réserve légale (431 K€).

(3) Les 478 381 titres auto détenus sont inscrits en diminution des capitaux propres pour leur coût d'acquisition (5 927 K€). Ils sont présentés pour le montant net des provisions constatées dans les comptes sociaux et reprises en réserves dans les comptes consolidés (5 415 K€).

## 7.9.2 Capital potentiel

### *Bons de souscriptions d'actions émis non exercés*

L'assemblée générale du 30 juin 2005 a conféré tous pouvoirs au conseil d'administration pour une durée de dix huit mois, à l'effet de procéder en une ou plusieurs fois, à l'émission gratuite de 1 000 000 de bons de souscription réservés à la société EMS FINANCE. L'émission des bons était soumise aux conditions suivantes :

- 1 bon donnait droit de souscrire à une action de la société.
- Les bons devaient être émis à un prix d'exercice correspondant à la moyenne des cours de bourse des trois jours précédent l'émission avec une décote maximale de 5%.

En date du 30 juin 2005, le conseil d'administration a procédé à l'émission gratuite de 1 000 000 de bons, qui pourront être exercés, par tranches incompressible de 200 000 bons, à tout moment et jusqu'au 30 juin 2009 au prix de 1.32 € par actions. A la date d'arrêté des comptes de l'exercice 2006, la société EMS FINANCE n'a exercé aucun bon de souscription.

### *Actions gratuites*

L'assemblée générale du 30 juin 2005 a autorisé le conseil d'administration à procéder, au profit des mandataires sociaux et de certains membres du personnel salarié, à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre, conformément aux articles L.225-197-1 et L.225-197-2 du code de commerce. Le nombre total d'actions pouvant être attribuées gratuitement en vertu de cette autorisation ne pouvait excéder 800 000 actions représentant 9.61% du capital. En date du 26 octobre 2005, le conseil d'administration a procédé à l'attribution, sans condition, de 800 000 actions gratuites au profit de 19 salariés et mandataires sociaux du groupe. Ces actions seront des actions nouvelles et il sera donc procédé à une augmentation de capital par voie d'incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission. Les attributaires bénéficieront des droits attachés aux actions à l'issue d'une période de deux ans et ces actions ne pourront être cédées avant une période de deux années supplémentaires.

## 7.10 Emprunt obligataire convertible

<b>Caractéristiques générales de l'emprunt après modification du contrat d'émission approuvé par l'assemblée générale des obligataires du 30/07/2004</b>	<b>En nombre de titres</b>	<b>En Milliers €</b>
Emission initiale, prime de remboursement incluse du 4 juin 1998	687 500	28 116
Obligations convertibles rachetées au cours de l'exercice 2002	- 380 735	- 15 577
Obligations converties en 2003	86	3
Obligations converties après modification contrat d'émission du 30/07/04 au 1/10/04	- 233 032	- 9 531
Annulation de la prime de remboursement sur les OC restantes après le 1/10/04		- 300
Intérêts 2004 versables « in fine »		3
<b>Emprunt obligataire convertible au 31/12/2004 à sa valeur de remboursement</b>	<b>73 647</b>	<b>2 714</b>
Incidence de l'actualisation de l'emprunt inscrite en capitaux propres au 01/01/05 (IAS 39)		- 1500
<b>Emprunt obligataire convertible présenté au bilan au 01/01/2005</b>	<b>73 647</b>	<b>1 214</b>
Obligations convertibles rachetées au cours de l'exercice 2005	670	- 25
Intérêts 2005 versables « in fine »		3
Actualisation de la dette au 31/12/05		61
<b>Emprunt obligataire convertible présenté au bilan au 31/12/2005</b>	<b>72 977</b>	<b>1 253</b>
Obligations convertibles rachetées au cours de l'exercice 2006	3 372	- 124
Intérêts 2006 versables « in fine »		3
Actualisation de la dette au 31/12/06		114
<b>Emprunt obligataire convertible présenté au bilan au 31/12/2006</b>	<b>69 605</b>	<b>1 246</b>

La valeur de la composante dette et de la composante capitaux propres ont été déterminées lors de la première application des normes IAS 32 et 39 au 1<sup>er</sup> janvier 2005. La juste valeur de la composante dette a été calculée en actualisant cette dernière au taux moyen des obligations privées.

Au 31 décembre 2006, la valeur de remboursement de l'emprunt est de 2 571 K€.

Au cours de l'exercice 2006, la société COFIDUR a procédé à l'annulation de 3 372 obligations convertibles suite à leur rachat sur le marché au cours moyen de 1.69 Euros.

<b>Echéance, intérêts, amortissement et conversion</b>	
<b>Echéance</b>	31 décembre 2024
<b>Intérêt annuel</b>	0.1% payable « in fine » à la date d'échéance
<b>Amortissement normal</b>	En totalité le 31 décembre 2024 par remboursement au prix d'émission soit 36.82€
<b>Amortissement anticipé</b>	Possible : <ul style="list-style-type: none"> <li>• par rachats en bourse et offres publiques ;</li> <li>• lorsque moins de 10% des obligations restent en circulation ;</li> <li>• lorsque la moyenne arithmétique des premiers cours cotés de l'action durant une période de 10 bourses consécutives comprises parmi les 20 jours de bourse avant la date de mise en remboursement excède 120% du prix de remboursement anticipé.</li> </ul>
<b>Conversion</b>	A tout moment à raison de 1 action pour 1 obligation

### 7.11 Dettes financières à long et moyen terme

En Milliers €		12/2006 IFRS	12/2005 IFRS	12/2004 IFRS
Emprunts bancaires	Echéance à deux - cinq ans	606	325	381
Emprunts bancaires	Echéance à plus de cinq ans	17	49	69
Emprunts sur contrats de crédits baux	Echéance à deux - cinq ans	320	571	588
<b>Total</b>		<b>943</b>	<b>945</b>	<b>1 038</b>

*Covenant financier et trigger event :*

Société engagée	Engagement	Conséquences du non respect de l'engagement	Emprunt souscrit	Echéance finale	Dette restante
Cofidur PM	Respect de ratios d'endettement et de solvabilité	Exigibilité immédiate de la dette restante	300	31/12/2009	287

### 7.12 Avantage du personnel

En Milliers €	12/2005 IFRS	Augmentation	Diminution Montants Utilisés	Diminution Montants repris Non utilisés	Variation De Périmètre	12/2006 IFRS
Provisions pour départs à la retraite	2 744	245	227	20		2 742

Dans le cadre des régimes à prestations définies et, conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel », les engagements de retraite et assimilés sont évalués selon la méthode des unités de crédits projetés. Chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale qui est ensuite actualisée.

Ces calculs intègrent principalement les hypothèses suivantes :

- Des âges de départ à la retraite par catégories de salariés (de 62 à 65 ans)
- Un taux d'actualisation financière (3.9%)
- Un taux moyen de revalorisation des salaires (3.9%)
- Des taux de rotation du personnel par catégories de salariés (de 1% à 4 %)
- Des charges sociales au taux de 45% des indemnités brutes de départs

Evolution des engagements sur l'exercice :

En Milliers €	12/2006 IFRS
Solde à l'ouverture	2 744
Droits acquis	138
Charges d'intérêts	107
Reprises de provisions liées à des départs en retraite	- 227
Autres reprise de provisions (départs pour autres motifs)	- 20
Ecart actuariels	-
Solde à la clôture	2 742

Estimation des engagements par échéances :

Provisions en Milliers €	12/2006 IFRS
A moins de 1 an	250
1 à 2 ans	250
2 à 3 ans	300
3 à 4 ans	200
4 à 5 ans	200
A plus de 5 ans	1 542
Total	2 742

Dans le cadre des régimes à cotisations définies (régime générale et retraites complémentaires) le groupe n'a pas d'autre obligation que le versement des primes qui ont été comptabilisées dans le résultat de l'exercice pour un montant de 2 345K€.

### 7.13 Part à moins d'un an des dettes financières à long et moyen terme

En Milliers €	12/2006 IFRS	12/2005 IFRS	12/2004 IFRS
Emprunts bancaires	362	454	508
Emprunts sur contrats de crédits baux	413	361	281
Autres	-	-	13
Total	775	815	802

### 7.14 Concours bancaires

	12/2006 IFRS	12/2005 IFRS	12/2004 IFRS
Comptes bancaires créditeurs	1 139	346	656
Effets escomptés non échus	6 799	6 305	-
Créances cédées en dailly	760	504	-
Créances affacturées	11 745	2 012	-
	20 443	9 167	656

Conformément aux normes IAS 32 et 39, les effets escomptés non échus ainsi que les créances affacturées et cédées en Dailly ont été reclassés en créances clients à l'actif pour 19 304 K€ et en concours bancaires au passif pour le même montant.

**7.15 Dettes fournisseurs et autres dettes**

	12/2006 IFRS	12/2005 IFRS	12/2004 IFRS
Dettes fournisseurs	31 166	14 747	18 154
Avances sur commandes	205	63	281
Dettes fiscales et sociales	7 624	6 496	6 957
Dettes sur immobilisations	13	36	8
Autres dettes	37	3 241	3 244
Produits constatés d'avance	105	126	148
	39 150	24 709	28 792

**7.16 Provisions courantes**

En Milliers €	12/2005 IFRS	Augmentation	Diminution Montants Utilisés	Diminution Montants repris Non utilisés	12/2006 IFRS
Litiges sur affaires	5			5	0
Garanties	489	252	435	54	252
Transfert d'activité (1)	-	740			740
<b>Total</b>	<b>494</b>	<b>992</b>	<b>435</b>	<b>59</b>	<b>992</b>

(1) La société COFIDUR EMS a finalisé le transfert de ses activités sur le nouveau site de LAVAL au cours du quatrième trimestre 2006 (Note 1). Le bail commercial contracté pour les anciens locaux expirait le 31 décembre 2008 et la société a constituée une provision de 740 K€ qui correspond aux loyers, taxes foncières et charges d'assurance restant à payer jusqu'à la fin du bail.

**Passifs éventuels**

Une société du groupe est défenderesse sur un litige et a été condamnée en premier instance à verser une indemnité de 140 K€. Cette décision est contestée et un recours en appel a été intimé. Aucune provision n'a été constituée au 31 décembre 2006.

**NOTE 8 EFFECTIFS**

	12/2006	12/2005	12/2004
Cadres	111	113	114
Etam	229	193	208
Ouvriers	581	542	573
<b>Total</b>	<b>921</b>	<b>848</b>	<b>895</b>

**NOTE 9 CAUTIONS ET GARANTIES DONNEES**

	2006 Risques à la clôture (évaluation) (1)
<b>Cautions données par Cofidur à des organismes financiers pour ses filiales</b>	
- Cofidur EMS	100
<b>Nantissements et autres garanties données par les filiales sur des matériels</b>	
- Cofidur EMS	138
- Cofidur PM	160
<b>Garanties portant sur les fonds de commerce</b>	
- Cofidur EMS	300
- Techci	73
<b>Total</b>	<b>771</b>

(1) Le risque est évalué au montant des redevances, loyers et annuités restant à rembourser.

**NOTE 10 RISQUES DE MARCHE, CHANGE ET CREDIT**

- Le groupe n'est exposé à aucun risque significatif lié aux marchés financiers.
- Les 478 381 actions d'autocontrôle acquises pour 5 927 K€ sont dépréciées à hauteur du cours moyen du dernier mois de l'exercice et leur valeur nette dans les comptes sociaux de la société COFIDUR au 30 juin 2006 est de 512 K€. Au 31 décembre 2006, l'évolution du cours de bourse a conduit la société à constater une provision de 43 K€. Dans les comptes consolidés, la valeur nette des titres est inscrites en diminution des capitaux propres.
- Les valeurs mobilières de placement sont uniquement constituées de SICAV de trésorerie.
- Le groupe est peu exposé à des risques de change en raison de la faiblesse de ses échanges hors CEE.
- L'endettement bancaire concerne exclusivement les filiales et ne présente pas, à notre connaissance de risque particulier. Les *covenant financier* et *trigger event* sont décrits en note 7.11.
- Les emprunts à taux variables sont négligeables et n'exposent pas le groupe en cas de fortes variations.

**NOTE 11 RISQUE METIER**

Les activités du groupe comportent deux risques majeurs :

- La délocalisation croissante des productions électroniques
- La concentration du chiffre d'affaires entre un nombre limité de donneurs d'ordre

Ils sont susceptibles de remettre en question la rentabilité des activités du groupe à court et moyen terme puisque le carnet de commande offre une visibilité limitée (de 6 à 15 mois selon les affaires).

**PROGESTION**

111 Rue Cardinet  
75017 – PARIS

Société inscrite à la Compagnie Régionale de Paris

**Jean-Claude PETER**

1 Villa Pasteur  
92200 – NEUILLY SUR SEINE

Commissaire aux comptes inscrit à la Compagnie Régionale de Paris

*Mesdames et Messieurs les Actionnaires*  
de la Société **COFIDUR**  
14, rue du Viaduc  
94130-NOGENT SUR MARNE

*Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés*

*Exercice clos le 31 décembre 2006*

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société COFIDUR, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2006, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note 7.16 de l'annexe concernant l'incidence comptable de la poursuite du bail des anciens locaux de la société COFIDUR EMS.

## **II. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris, le 25 avril 2007

**PROGESTION**  
Jean Allimant  
*Commissaire aux comptes*

**Jean-Claude Peter**  
*Commissaire aux comptes*

**COMPTES SOCIAUX****Bilan au 31 décembre 2006**

<b>ACTIF</b> en milliers d'euros	<b>Montant brut</b>	<b>Amort. et Prov.</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
Immobilisations incorporelles	13	9	4	8
Immobilisations corporelles	180	164	16	19
Titres de participation	7 127		7 127	7 127
Titres détenus en autocontrôle	5 927	5 415	512	555
Autres immobilisations financières				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>13 247</b>	<b>5 588</b>	<b>7 659</b>	<b>7 709</b>
Clients et comptes rattachés	1 134		1 134	1 250
Autres créances	714		714	3 037
Valeurs mobilières de placement	3 298		3 298	325
Disponibilités	374		374	334
Charges constatées d'avance	28		28	20
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>5 548</b>		<b>5 548</b>	<b>4 966</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>18 796</b>	<b>5 588</b>	<b>13 208</b>	<b>12 675</b>

<b>PASSIF</b> en milliers d'euros	<b>2006</b>	<b>2005</b>
Capital	2 916	2 916
Prime d'émission	1 667	1 667
Réserve légale	431	431
Autres	3 465	3 465
Report à nouveau	1 039	- 18
Résultat de l'exercice	690	1 058
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>10 209</b>	<b>9 519</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Emprunts obligataires convertibles	2 571	2 692
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	73	73
Dettes fiscales et sociales	355	391
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<b>DETTES</b>	<b>2 999</b>	<b>3 156</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>13 208</b>	<b>12 675</b>

**COMPTES SOCIAUX****Compte de résultat au 31 décembre 2006**

<b>COMPTE DE RESULTAT</b> En milliers d'euros	<b>2006</b>	<b>2005</b>
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>2 300</b>	<b>2 517</b>
Reprises amortissements, provisions, transferts de charges		41
Achats matières premières, approvisionnements		
Autres achats, charges externes	461	623
Impôts et taxes et versements assimilés	64	62
Salaires et traitements	778	960
Charges sociales	512	504
Dotations amortissements sur immobilisations	13	11
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>472</b>	<b>397</b>
Produits financiers de participation		
Autres intérêts et produits assimilés	95	49
Reprises sur provisions transferts de charges	282	1 178
Différences positives change		
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement	37	29
Dotations financières amortissements, provisions	43	
Intérêts et charges assimilées	285	1 022
Différences négatives de change		
Charges nettes S/Cession		
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>87</b>	<b>233</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>559</b>	<b>631</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	117	25
Produits exceptionnels sur opérations en capital	15	
Reprises sur provisions et transferts de charges	762	10 920
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	763	10 756
Dotations exceptionnelles amortissements, provisions		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>131</b>	<b>189</b>
Participation salariés aux fruits de l'expansion		
Impôts sur les bénéfices		238
<b>RESULTAT NET</b>	<b>690</b>	<b>1 058</b>

## ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

### NOTE 1. PRINCIPES COMPTABLES

#### Principes généraux

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### Immobilisations incorporelles et corporelles

La valeur brute des immobilisations correspond à leur coût d'acquisition. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

Les coûts d'emprunts ainsi que les frais d'acquisition sont exclus du coût d'entrée.

Les frais d'entretien sont enregistrés en charge dès qu'ils sont encourus.

Les amortissements sont calculés suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition. La durée d'amortissement est fondée sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations dont les principales sont les suivantes :

Logiciels	1 à 3 ans
Agencements et Aménagements	10 ans
Matériels de Transport	5 ans
Matériels de Bureau et informatique	3 à 10 ans
Mobilier	10 ans

## **Participations**

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition.

La valeur d'inventaire est généralement appréciée en fonction de la quote-part de situation nette détenue (éventuellement retraitée), des perspectives de rentabilité et du potentiel économique de la filiale considérée.

A la clôture de l'exercice 2006 la valeur nette de chacune des participations était inférieure à la quote-part de situation nette détenue.

## **Autocontrôle**

Les actions sont destinées à :

- La régularisation de cours,
- L'attribution aux salariés,
- La remise d'actions à titre d'échange.

## **Créances rattachées à des participations**

Les créances rattachées à des participations sont évaluées en fonction de la valeur d'inventaire estimée de la participation et de la capacité de la filiale concernée à rembourser ces avances.

## **Autres créances**

Une provision est constatée lorsque le recouvrement d'une créance est partiellement ou totalement compromis.

La valeur d'inventaire est étudiée au cas par cas, indépendamment de l'état des procédures en cours.

## **Emprunt obligataire**

L'emprunt obligataire convertible est comptabilisé au passif à sa valeur de remboursement.

**NOTE 2. BILAN**

**2.1 Immobilisations incorporelles**

En milliers €	01/01/2006	AUGMENTATION	DIMINUTION	31/12/2006
Logiciels	44	-	31	13
Amortissements	36	4	31	9
Valeurs nettes	8			4

**2.2 Immobilisations corporelles**

En milliers €	01/01/2006	AUGMENTATION	DIMINUTION	31/12/2006
Installations générales	47	-	-	47
Matériels de transport	17	-	-	17
Matériels de bureaux	117	6	77	46
Mobilier	70	-	-	70
Valeurs brutes	251	6	77	180
Amortissements	232	8	77	163
Valeurs nettes	19			17

**2.3 Titres de participation**

- Tableau des mouvements :

En milliers €	01/01/2006	AUGMENTATION	DIMINUTION	31/12/2006
Valeurs brutes	7 889	-	762	7 127
Provisions	762	-	762	0
Valeurs nettes	7 127			7 127

En date du 27 juillet 2006, le tribunal de commerce de MONTEREAU a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire de la société ACI Champagne. Les titres de participation ainsi que les comptes courants étaient intégralement provisionnés. Ils ont été sortis de l'actif à la date du jugement.

- Détail des provisions :

En milliers €	01/01/2006	AUGMENTATION	DIMINUTION	31/12/2006	% PROVISION
ACI	762	-	762	0	100%
Total	762	-	762	0	

## 2.4 Titres détenus en autocontrôle

En milliers €	01/01/2006	AUGMENTATION	DIMINUTION	31/12/2006
Valeurs brutes	5 927	-	-	5 927
Provisions	5 372	43	-	5 415
Valeurs nettes	555	-	-	512

La société détient 478 381 actions représentant 5.75 % du capital et acquis pour 5927 K€. Les provisions sont constituées sur la base du cours moyen du dernier mois de l'exercice.

## 2.5 Créances Clients

Les créances clients sont exclusivement constituées des prestations rendues aux filiales.

## 2.6 Autres créances

En milliers €	2006	2006	2005
	Valeurs brutes	Valeurs nettes	Valeurs nettes
- Comptes courants filiales	703	703	3 021
- Autres	11	11	16
Total	714	714	3 037

## 2.7 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont uniquement constituées de SICAV de trésorerie et sont valorisées à leurs valeurs liquidatives à la date de clôture de l'exercice.

## 2.8 Capitaux propres

### 2.8.1 Tableau de variation des capitaux propres

	Capital	Primes Emission	Réserves	Report à nouveau	Résultat Exercice	Total
<b>Situation au 31/12/2005</b>	<b>2 916</b>	<b>1 667</b>	<b>3 896</b>	<b>- 18</b>	<b>1 058</b>	<b>9 519</b>
Résultat N-1	-	-	-	1 058	- 1 058	-
Résultat exercice	-	-	-	-	690	690
<b>Situation au 31/12/2006</b>	<b>2 916</b>	<b>1 667</b>	<b>3 896</b>	<b>1 040</b>	<b>690</b>	<b>10 209</b>

A la date d'arrêté des comptes, le capital est constitué de 8 330 406 actions de 0.35 €.

## 2.8.2 Capital potentiel

### *Bons de souscriptions d'actions émis non exercés*

L'assemblée générale du 30 juin 2005 a conféré tous pouvoirs au conseil d'administration pour une durée de dix huit mois, à l'effet de procéder en une ou plusieurs fois, à l'émission gratuite de 1 000 000 de bons de souscription réservés à la société EMS FINANCE. L'émission des bons était soumise aux conditions suivantes :

- 1 bon donnait droit de souscrire à une action de la société.
- Les bons devaient être émis à un prix d'exercice correspondant à la moyenne des cours de bourse des trois jours précédant l'émission avec une décote maximale de 5%.

En date du 30 juin 2005, le conseil d'administration a procédé à l'émission gratuite de 1 000 000 de bons, qui pourront être exercés, par tranches incompressible de 200 000 bons, à tout moment et jusqu'au 30 juin 2009 au prix de 1.32 € par actions. A la date d'arrêté des comptes de l'exercice 2006, la société EMS FINANCE n'a exercé aucun bon de souscription.

### *Actions gratuites*

L'assemblée générale du 30 juin 2005 a autorisé le conseil d'administration à procéder, au profit des mandataires sociaux et de certains membres du personnel salarié, à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre, conformément aux articles L.225-197-1 et L.225-197-2 du code de commerce. Le nombre total d'actions pouvant être attribuées gratuitement en vertu de cette autorisation ne pouvait excéder 800 000 actions représentant 9.61% du capital. En date du 26 octobre 2005, le conseil d'administration a procédé à l'attribution, sans condition, de 800 000 actions gratuites au profit de 19 salariés et mandataires sociaux du groupe. Ces actions seront des actions nouvelles et il sera donc procédé à une augmentation de capital par voie d'incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission. Les attributaires bénéficieront des droits attachés aux actions à l'issue d'une période de deux ans et ces actions ne pourront être cédées avant une période de deux années supplémentaires.

## 2.9 Emprunt obligataire convertible

Caractéristiques générales de l'emprunt après modification du contrat d'émission approuvé par l'assemblée générale des obligataires du 30/07/2004	En nombre de titres	En milliers €
Emission initiale, prime de remboursement incluse du 4 juin 1998	687 500	28 116
Obligations convertibles rachetées au cours de l'exercice 2002	- 380 735	- 15 577
Obligations converties en 2003	86	3
Obligations converties après modification contrat d'émission du 30/07/04 au 1/10/04	- 233 032	- 9 531
Annulation de la prime de remboursement sur les OC restantes après le 1/10/04		- 300
Intérêts 2004 versables « in fine »		3
<b>Emprunt obligataire convertible au 31/12/2004 à sa valeur de remboursement</b>	<b>73 647</b>	<b>2 714</b>
Obligations convertibles rachetées au cours de l'exercice 2005	670	- 25
Intérêts 2005 payables « in fine »		3
<b>Emprunt obligataire convertible présenté 31/12/2005</b>	<b>72 977</b>	<b>2 692</b>
Obligations convertibles rachetées au cours de l'exercice 2006	3 372	- 124
Intérêts 2006 payables « in fine »		3
<b>Emprunt obligataire convertible présenté 31/12/2006</b>	<b>69 605</b>	<b>2 571</b>

Au cours de l'exercice 2006, la société COFIDUR a procédé à l'annulation de 3 372 obligations convertibles suite à leur rachat sur le marché au cours moyen de 1.69 Euros

Echéance, intérêts, amortissement et conversion	
Echéance	31 décembre 2024
Intérêt annuel	0.1% payable « in fine » à la date d'échéance
Amortissement normal	En totalité le 31 décembre 2024 par remboursement au prix d'émission soit 36.82€
Amortissement anticipé	Possible : <ul style="list-style-type: none"> <li>• par rachats en bourse et offres publiques ;</li> <li>• lorsque moins de 10% des obligations restent en circulation ;</li> <li>• lorsque la moyenne arithmétique des premiers cours cotés de l'action durant une période de 10 bourses consécutives comprises parmi les 20 jours de bourse avant la date de mise en remboursement excède 120% du prix de remboursement anticipé.</li> </ul>
Conversion	A tout moment à raison de 1 action pour 1 obligation

## 2.10 Autres emprunts et dettes

Toutes les dettes ont une échéance inférieure à douze mois.

Les dettes relatives aux entreprises liées se présentent comme suit :

En milliers €	Total	Entreprises liées
- Fournisseurs	73	-
- Emprunts et dettes financières divers	-	-
- Dettes sociales et fiscales	355	-
<b>Total 31/12/06</b>	<b>428</b>	<b>-</b>
<b>Total 31/12/05</b>	<b>464</b>	<b>-</b>

## 2.11 Charges à payer

En milliers €	31/12/06	31/12/05
Factures non parvenues	65	70
Dettes provisionnées Congés payés	45	43
Personnel Charges à Payer	-	15
Charges sociales et fiscales sur Congés Payés	21	19
Organismes Sociaux - Charges à Payer	12	8
Divers	2	2
<b>Total</b>	<b>145</b>	<b>157</b>

**NOTE 3. COMPTE DE RESULTAT**

**3.1 Résultat financier**

En milliers €	2006	2005
Reprise de provisions sur titres d'autocontrôle	-	158
Reprise de provisions sur créances ancien dirigeant	-	1 020
Reprise de provisions sur créances ACI Champagne (Note 2.3)	282	-
Revenus des avances de trésorerie	95	49
Revenus de valeurs mobilières	37	29
Dotation aux provisions sur titres d'autocontrôle	-43	-
Intérêts sur avances ancien dirigeant	-	- 1 020
Intérêts sur emprunt obligataire	- 3	- 3
Pertes sur créances ACI Champagne	- 282	-
<b>Résultat financier</b>	<b>86</b>	<b>233</b>

**3.2 Résultat exceptionnel**

En milliers €	2006	2005
Produits de rachats des obligations convertibles	117	25
Reprise de provisions sur impôt (IFA)	-	56
Reprise de provisions dépôts et Cautionnement	-	21
Reprise de provisions contrôle fiscal	-	110
Reprise de provisions sur créance ancien dirigeant	-	10 733
Reprise de provisions sur titres ACI	762	-
Perte sur titres ACI	- 762	-
Dépôts et cautionnement	-	- 21
Abandon créance ancien dirigeant	-	- 10 733
Autres produits et charges exceptionnelles	14	- 2
<b>Résultat Exceptionnel</b>	<b>131</b>	<b>189</b>

**3.3 Impôt sur les bénéfices**

Les sociétés COFIDUR et COFIDUR EMS ont opté pour le régime de l'intégration fiscale. Au 31 décembre 2006, les déficits reportables du groupe intégré s'élèvent à 25,6 M€.

**3.4 Informations relatives aux entreprises liées**

En milliers €	2006	Entreprises liées
<b>Produits</b>		
- Prestations de services	2 300	2 300
- Intérêts et Produits assimilés	95	95

**NOTE 4. AUTRES INFORMATIONS**

**4.1 Effectif**

	31/12/06	31/12/05
Cadres	8	8
Employés	-	-
Personnel mis à la disposition de l'entreprise	-	-
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>8</b>

**4.2 Engagements hors bilan**

- Cautions et garanties données

Cautions données par la société COFIDUR à des organismes financiers pour les filiales	2006 (1)
COFIDUR EMS ( anciennement CEL)	<b>100</b>
<b>Total</b>	<b>100</b>

(1) Montants des redevances, loyers et annuités restant dus

A la date d'arrêté des comptes, les risques liés aux engagements ne justifient pas la constitution de provisions.

- Engagements en matière de retraite

L'engagement au titre de l'indemnité de départ en retraite est de 129 K€. Il a été déterminé conformément à la norme IAS 19 et la convention collective de la métallurgie en intégrant les hypothèses suivantes :

- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation financière : 3.9%
- Taux moyen de revalorisation des salaires : 3.9%
- Taux de rotation du personnel : 1%
- Charges sociales : 45% des indemnités brutes de départs

- Contrats de Crédit Bail

### Crédit Bail Mobilier

Poste du Bilan	Valeur d'origine	Redevances payées dans l'exercice	Redevances payées cumulées	Dot. Aux Amort. de l'exercice	Dot. Aux Amort. cumulées
Mat. et Outillage	166 480,85	4 894,20	4 894,20	4 624,47	4 624,47

### Redevances restant à payer

Postes du bilan intéressés	A 1 an	+ 1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total	Prix d'achat résiduel
Mat. et Outillage	58 730,40	112 566,60	0	171 297,00	16 648,08

## 4.3 Rémunérations et avantages versés durant l'exercice aux mandataires sociaux

Les activités exercées par les mandataires sociaux pour le conseil d'administration ne font l'objet d'aucune rémunération.

Au titre des contrats de travail contractés antérieurement à leur nomination au conseil d'administration :

La rémunération globale brute de messieurs Henri TRANDUC et Philippe BROUSSARD, mandataires sociaux de la société COFIDUR et actionnaires de la société EMS FINANCE constatée en charge sur l'exercice s'élève à 342 K€

## 4.4 Inventaire des valeurs mobilières

Valeurs d'inventaire en millier d'euros (1)	2006
<b>Titres de Participation (Actions de sociétés de droit Français)</b>	
TEHCI	914
COFIDUR EMS	6 213
	<b>7 127</b>
<b>Titres d'Autodétention</b>	
COFIDUR	512
<b>Sicav de Trésorerie</b>	<b>3 298</b>
<b>Total</b>	<b>10 937</b>

- (1) La valeur d'inventaire correspond à : la valeur nette comptable pour les titres de participation, le cours moyen du dernier mois pour les titres autodétenus et la valeur liquidative au 31 décembre 2006 pour les SICAV de trésorerie.

#### 4.5 Tableau des Filiales et Participations

Filiales et Participations	Capital	Réserves Report à nouveau avant affectation du résultat	Quôte part du capital détenue en %	Valeur des titres détenus			Prêts et avances consentis par la société non encore remboursé	Montant des cautions et avals donnés par la société	C.A. du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice.	Intégration fiscale	Observations
				brute	provision	nette							
1 – Filiales + de 50% du capital détenu													
CEL	4 773	3 938	99.99	6 213		6 213	322	100	61 158	- 300	0	*	du 01/01/06 au 31/12/06
TEHCI	900	1 953	99.96	914		914	0	0	12 884	- 447	0		du 01/01/06 au 31/12/06
2 – Particip. 10 à 50% du Capital détenu													

\* Sociétés ayant opté pour l'intégration fiscale à compter de l'exercice 2005

**PROGESTION**

111 Rue Cardinet

75017 – PARIS

Société inscrite à la Compagnie Régionale de Paris

**Jean-Claude PETER**

1 Villa Pasteur

92200 – NEUILLY SUR SEINE

Commissaire aux comptes inscrit à la Compagnie Régionale de Paris

*Mesdames et Messieurs les Actionnaires  
de la Société **COFIDUR**  
14, rue du Viaduc  
94130-NOGENT SUR MARNE*

*Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels*

***Exercice clos le 31 décembre 2006***

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société COFIDUR, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **II. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements de toutes natures consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

Fait à Paris, le 25 avril 2007

**PROGESTION**  
Jean ALLIMANT  
*Commissaire aux comptes*

**Jean-Claude PETER**  
*Commissaire aux comptes*

**PROGESTION**

111 Rue Cardinet  
75017 – PARIS

Société inscrite à la Compagnie Régionale de Paris

**Jean-Claude PETER**

1 Villa Pasteur  
92200 – NEUILLY SUR SEINE

Commissaire aux comptes inscrit à la Compagnie Régionale de Paris

*Mesdames, Messieurs les Actionnaires*  
de la Société **COFIDUR**  
14, rue du Viaduc  
94130 -NOGENT SUR MARNE

*Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés  
de l'exercice clos le 31 décembre 2006*

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

En application de l'article L.225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

**Conventions autorisées au cours de l'exercice :**

Conventions de prestation de services:

Votre société a conclu avec ses filiales des conventions de prestations de services en vertu desquelles elle fournit son assistance notamment dans les domaines de la Direction Générale, de la comptabilité et de l'informatique.

Filiales	Montant HT	Personnes concernées
Cofidur EMS	1 050 000	Gérard Vincendeau, Philippe Broussard
Cofidur PM	1 050 000	Henri Tranduc, Philippe Broussard
Techci Rhône Alpes	200 000	Henri Tranduc, Philippe Broussard

Convention autorisée au cours du conseil d'administration du 20 avril 2006

Fait à Paris, le 25 avril 2007

**PROGESTION**  
Jean Allimant  
*Commissaire aux comptes*

**Jean-Claude Peter**  
*Commissaire aux comptes*

**COFIDUR**

Société anonyme au capital de 2.915.642,10 euros

Siège social : 14 Rue du Viaduc – 94130 NOGENT SUR MARNE

RCS CRETEIL B 682 038 385

**Montant des honoraires versés à chacun des contrôleurs légaux  
Chargés de contrôler les comptes de l'émetteur**

(Articles 221-1-2 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers)

(en milliers d'euros et TTC)	<b>Cabinet</b>		<b>PROGESTION</b>		<b>M. J. Claude</b>		<b>PETER</b>	
	<b>Montant</b>		<b>%</b>		<b>Montant</b>		<b>%</b>	
	<b>2006</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
<b><u>Audit</u></b>								
- Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	150,3	161,3	100%	95%	20,8	21,2	100%	100%
- Missions directement liées	0	8,3	0%	5%				
<i>Sous-total</i>	<b>150,3</b>	<b>169,6</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>20,8</b>	<b>21,2</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
<b><u>Autres prestations, le cas échéant</u></b>								
- Juridique, fiscal, social								
- Technologies de l'information								
- Audit interne								
- Autres								
<i>Sous-total</i>								
<b>TOTAL</b>	<b>150,3</b>	<b>169,6</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>20,8</b>	<b>21,2</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

**COFIDUR**

Société anonyme au capital de 2.915.642,10 euros  
divisé en 8.330.406 actions de 0,35 euro chacune

Siège social : 14, rue du Viaduc  
94130 Nogent-sur-Marne

R.C.S. 682 038 385 Créteil

---

**RAPPORT DE GESTION**

**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE**

**DU 22 JUIN 2007**

Mesdemoiselles, Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis pour vous présenter l'activité du groupe au cours de l'exercice et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2006. Nous examinerons successivement :

- Les faits marquants de l'exercice
- L'activité et les résultats consolidés du groupe
- Les éléments et informations complémentaires

Nous vous exposerons les motifs justifiant les résolutions soumises à l'assemblée générale mixte et les soumettrons à votre approbation.

**FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE**

Au cours de l'exercice 2006, le groupe s'est efforcé de poursuivre ses objectifs visant à restructurer ses activités et à conforter son positionnement sur le marché français de la sous-traitance électronique.

La société COFIDUR EMS a ainsi réalisé deux opérations de croissance externe :

- L'acquisition auprès de la société THALES COMMUNICATIONS d'un fonds de commerce d'une activité de cartes et modules aéronautiques sur site de LAVAL et la reprise de 26 salariés pour un chiffre d'affaires de l'ordre de 2,5 M€.
- L'acquisition auprès de la société FLEXTRONICS d'actifs industriels en vue de développer une activité d'électronique aéronautique. Les accords contractés intègrent l'embauche de 93 salariés et la signature d'un bail commercial avec la communauté d'agglomération de LAVAL portant sur des bâtiments industriels d'une superficie exploitable de 30 000 mètres carrés. Le chiffre d'affaires annuel réalisé sur ces nouvelles affaires est de l'ordre de 12 M€.

## ACTIVITES ET RESULTATS DU GROUPE

### Les Chiffres clefs

Compte de résultat	12/2006 IFRS	12/2005 IFRS	12/2004 IFRS	Capitaux propres Et dettes financières	12/2006 IFRS	12/2005 IFRS	12/2004 IFRS
	109 934	81 732	85 758	Capitaux propres	13 813	13 682	10 709
Chiffres d'affaires				Emprunt obligataire	1 246	1 253	2 714
Résultat opérationnel courant	1 591	1 656	1 722	Autres dettes financière à LT	943	945	1 038
Résultat opérationnel	851	856	1 722	Dettes financières à moins d'un an	775	815	802
Résultat financier	- 507	- 555	800	Autres crédits à courts termes	20 443	9 167	656
Résultat net	138	300	1 920				

**Le chiffre d'affaires consolidé** s'est élevé à 109.9 M€ contre 81.7 M€ en 2005, soit une hausse de 34.5 % qui enregistre :

- Un effet de périmètre positif de 18.5% lié aux nouvelles affaires aéronautiques et communications
- Une progression des autres activités de sous-traitance et notamment dans le secteur des télécommunications et de l'internet.

**Le résultat opérationnel courant** est en baisse de 3.9 % à 1.591 K€ contre 1.656 K€ en 2005.

**Le résultat opérationnel** intègre une charge exceptionnelle de 740 K€ liée au transfert des activités de la société COFIDUR EMS sur le nouveau site de LAVAL et correspondant aux loyers et charges restant à payer au titre du bail commercial contracté pour les anciens locaux et expirant le 31 décembre 2008.

**Le résultat financier** est négatif de 507 K€ contre de 555 K€ en 2005. Il intègre essentiellement des charges récurrentes de financement du besoin en fonds de roulement pour 590 K€.

La charge d'impôt est de 191 K€ contre 29 K€ en 2005.

**Le résultat net** de l'exercice est de 138 K€ contre 300 K€ en 2005.

**Les capitaux propres** s'élèvent à 13 813 K€ et enregistre une variation positive de 131 K€ qui correspond pour l'essentiel au résultat de l'exercice.

**L'emprunt obligataire convertible** est présenté au bilan pour sa valeur actualisée de 1.246 K€. En l'absence de conversions complémentaires, sa valeur de remboursement à son échéance au 31 décembre 2024 sera de 2 571 K€.

**Les dettes financières à plus d'un an** s'élèvent à 943 K€ et comprennent des emprunts bancaires pour 623 K€ et des contrats de location-financement pour 320 K€.

Les dettes financières à moins d'un an sont de 775 K€ dont 362 K€ d'emprunts bancaires et 13 K€ de contrats de location-financement.

Les crédits à court terme intègrent, en application de la norme IAS 32, les financements de créances commerciales. Ainsi, les effets escomptés non échus ainsi que les créances affacturées et cédées en Dailly ont été reclassées en créances clients à l'actif pour 19 304 K€ et en crédits à court terme au passif pour le même montant.

**Les contributions au chiffre d'affaires et résultats consolidés par secteurs d'activité**

	Chiffre d'Affaires		Résultat Opérationnel Courant		Résultat Opérationnel		Résultat Net	
	12/2006 IFRS	12/2005 IFRS	12/2006 IFRS	12/2005 IFRS	12/2006 IFRS	12/2005 IFRS	12/2006 IFRS	12/2005 IFRS
E M S	99 484	71 185	1 330	1 385	590	1 385	- 49	642
Circuits Imprimés	12 884	13 060	- 212	- 265	- 212	- 265	- 416	- 408
Holding	2 300	2 517	473	535	473	- 265	603	66
Elimination	- 4 734	- 5 030	-	1	-	1	-	-
<b>Groupe</b>	<b>109 934</b>	<b>81 732</b>	<b>1 591</b>	<b>1 656</b>	<b>851</b>	<b>856</b>	<b>138</b>	<b>300</b>

**Les Chiffres d'affaires et résultats des comptes sociaux des entreprises intégrées**

COMPTES SOCIAUX DES ENTREPRISES INTEGREES	PRODUCTION		RESULTAT EXPLOITATION		RESULTAT NET	
	12/2006	12/2005	12/2006	12/2005	12/2006	12/2005
TEHCI	12 957	13 083	- 418	- 331	- 447	- 383
Circuits imprimés	12 957	13 083	- 418	- 331	- 447	- 383
COFIDUR EMS	63 749	35 546	638	940	- 300	630
COFIDUR ELECTRONIQUE	39 775	36 479	672	394	256	72
Sous traitance électronique (EMS)	103 524	72 025	1 310	1 334	- 44	702
COFIDUR Holding	2 300	2 517	472	397	690	1 058
<b>Total</b>	<b>118 781</b>	<b>87 625</b>	<b>1 364</b>	<b>1 400</b>	<b>199</b>	<b>1 377</b>

**Activités et résultats de la branche EMS**

Dans une conjoncture difficile, le groupe bénéficie de son positionnement sur les produits à haut niveau de services et de valeur ajoutée.

Par la qualité de l'offre globale, notre approche d'équipementier intégré sur les petites et moyennes séries nous a assuré l'activité nécessaire au maintien d'une marge d'exploitation positive.

## **Activités et résultats de la branche Circuits imprimés**

Le marché français du circuit imprimé est fortement affecté par la concurrence des pays asiatiques.

Les mesures de restructuration engagées par la société TECHCI et visant à regrouper ses activités sur le site de Saint Genix ont été achevées sur le deuxième semestre 2006.

## **EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES**

Le marché français de la sous-traitance électronique ainsi que le carnet de commande des sociétés du groupe offre une faible visibilité.

Néanmoins, l'activité devrait être soutenue sur le premier semestre 2007 et le résultat de cette période devrait être positif.

## **ACTIVITES ET RESULTATS DE COFIDUR SA**

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 2 300 K€ et un bénéfice de 690 K€ qui s'analyse comme suit :

<b>En Millions d'Euros</b>	<b>12/2006</b>	<b>12/2005</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>472</b>	<b>397</b>
Dotation provision sur titres d'autocontrôle	- 43	-
Reprise de provision sur titres d'autocontrôle		158
Intérêts courus sur avances de trésoreries concédées aux filiales	95	49
Produits financiers de placement	37	29
Reprises de provisions sur contrôle fiscal	-	110
Produits de rachats des obligations convertibles	117	25
Produits d'impôts société	-	238
Autres produits et charges financiers et exceptionnels	12	52
<b>Résultat net</b>	<b>690</b>	<b>1 058</b>

## **EMISSIONS POTENTIELLES DE TITRES DE CAPITAL**

### **Bons de souscriptions d'actions émis non exercés**

Nous vous rappelons que :

L'assemblée générale du 30 juin 2005 a conféré tous pouvoirs au conseil d'administration pour une durée de dix-huit mois, à l'effet de procéder en une ou plusieurs fois, à l'émission gratuite de 1 000 000 de bons de souscription réservés à la société EMS FINANCE. L'émission des bons était soumise aux conditions suivantes :

- 1 bon donnait droit de souscrire à une action de la société.
- Les bons devaient être émis à un prix d'exercice correspondant à la moyenne des cours de bourse des trois jours précédant l'émission avec une décote maximale de 5%.

En date du 30 juin 2005, le conseil d'administration a procédé à l'émission gratuite de 1 000 000 de bons, qui pourront être exercés, par tranches incompressible de 200 000 bons, à tout moment et jusqu'au 30 juin 2009 au prix de 1,32 € par actions A la date d'arrêté des comptes de l'exercice 2006, la société EMS FINANCE n'a exercé aucun bon de souscription.

### **Actions gratuites**

Nous vous rappelons que :

L'assemblée générale du 30 juin 2005 a autorisé le conseil d'administration à procéder, au profit des mandataires sociaux et de certains membres du personnel salarié, à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre, conformément aux articles L.225-197-1 et L.225-197-2 du code de commerce. Le nombre total d'actions pouvant être attribuées gratuitement en vertu de cette autorisation ne pouvait excéder 800 000 actions représentant 9,61% du capital. En date du 26 octobre 2005, le conseil d'administration a procédé à l'attribution, sans condition, de 800 000 actions gratuites au profit de 19 salariés et mandataires sociaux du groupe. Ces actions seront des actions nouvelles et il sera donc procédé à une augmentation de capital par voie d'incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission. Les attributaires bénéficieront des droits attachés aux actions à l'issue d'une période de deux ans et ces actions ne pourront être cédées avant une période de deux années supplémentaires.

## **EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Aucun événement important n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice social et la date d'arrêté des comptes.

## **APPLICATION DES NORMES IFRS**

### **1<sup>ère</sup> application des normes IFRS au 1<sup>er</sup> janvier 2005**

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les sociétés cotées sur un marché réglementé de l'un des états membres doivent présenter, pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005, leurs comptes consolidés en utilisant le référentiel comptable IFRS (International Financial Reporting Standards) élaboré par l'IASB (International Accounting Standards Board).

Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS, les normes IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations IFRIC (International Financial Reporting interpretations committee).

Les normes et interprétations retenues pour l'élaboration des comptes 2006 sont celles publiées au journal officiel de l'union européenne (JOUE) au 31 décembre 2006 et dont l'application est obligatoire à cette date.

Les effets de la première application des normes IFRS sur les capitaux propres des exercices 2004 et 2005 sont rappelés dans l'annexe aux comptes consolidés en note 7.9.1

Les nouvelles normes IAS/IFRS et interprétations IFRIC applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006 sont sans incidence sur les comptes de l'exercice.

Les normes et interprétations non encore entrées en vigueur mais applicables par anticipation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006 ne devraient pas avoir d'incidences significatives sur les comptes des exercices 2007 et 2008. De ce fait, le groupe n'a pas opté pour leur application par anticipation.

### **Retraitements des informations financières présentées à la clôture de l'exercice 2005**

Conformément aux normes IAS 32 et 39 les effets escomptés non échus ainsi que les cessions Dailly avaient été reclassés, dans les comptes de l'exercice 2005, en créances clients à l'actif pour 9 468 K€ et en concours bancaire au passif pour le même montant.

Dans les comptes de l'exercice 2006, les créances affacturées ont été également reclassées.

Les comptes de l'exercice 2005 ont été retraités pour intégrer ce changement de présentation et un montant de 2.012 K€ a été reclassé en créances clients à l'actif et en concours bancaires au passif.

## **ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**

COFIDUR SA, de par son objet, n'a aucune activité en matière de recherche et développement.

## EVOLUTION DES COURS DE BOURSE

### Action COFIDUR (code ISIN FR 0000054629) :

Mois	Plus Haut	Date Plus haut	Plus Bas	Date Plus Bas	Dernier Cours	Cours Moyen	Titres	Capitaux en €uros	Bourses
2006-01	1,68	16/01/2006	1,46	12/01/2006	1,51	1,56	546 045	862 324,40	22
2006-02	1,74	01/02/2006	1,58	08/02/2006	1,65	1,65	183 371	305 368,76	19
2006-03	1,67	02/03/2006	1,43	30/03/2006	1,46	1,55	139 918	215 838,89	23
2006-04	1,79	20/04/2006	1,41	06/04/2006	1,48	1,52	149 408	232 866,78	18
2006-05	1,47	08/05/2006	1,14	25/05/2006	1,22	1,33	116 071	151 701,58	22
2006-06	1,32	02/06/2006	1,09	30/06/2006	1,14	1,18	43 613	51 248,01	19
2006-07	1,12	03/07/2006	0,90	24/07/2006	0,98	1,03	57 132	57 946,49	20
2006-08	1,05	04/08/2006	0,93	21/08/2006	1,00	0,97	33 365	32 282,55	17
2006-09	1,05	06/09/2006	0,95	07/09/2006	0,96	0,99	36 699	36 065,92	15
2006-10	0,96	03/10/2006	0,84	06/10/2006	0,95	0,89	72 789	65 035,34	16
2006-11	1,29	28/11/2006	0,91	10/11/2006	1,16	1,03	221 311	238 122,41	22
2006-12	1,23	01/12/2006	1,03	08/12/2006	1,06	1,07	220 429	234 923,11	19
2007-01	1,19	09/01/2007	1,04	10/01/2007	1,07	1,10	259 616	282 630,75	19
2007-02	1,22	08/02/2007	1,01	28/02/2007	1,02	1,09	297 598	341 738,43	19

Le capital est constitué de 8 330 406 actions. En conséquence, la capitalisation boursière sur la base des cours moyens mensuels s'est élevé au plus bas à 7.4 M€ en octobre 2006 et au plus haut à 13.7M€ en février 2006.

### Obligation convertible (code ISIN FR 00000180549)

Mois	Plus Haut	Date Plus haut	Plus Bas	Date Plus Bas	Dernier Cours	Cours Moyen	Titres	Capitaux en €uros	Bourses
2006-01	1,85	27/01/2006	1,85	27/01/2006	1,85	1,85	140	259	1
2006-02	1,80	28/02/2006	1,75	14/02/2006	1,80	1,78	1246	2180.95	2
2006-03	-	01/03/2006	-	-	-	-	-	-	0
2006-04	-	03/04/2006	-	-	-	-	-	-	0
2006-05	-	02/05/2006	-	-	-	-	-	-	0
2006-06	-	01/06/2006	-	-	-	-	-	-	0
2006-07	-	03/07/2006	-	-	-	-	-	-	0
2006-08	-	01/08/2006	-	-	-	-	-	-	0
2006-09	1.65	12/09/2006	1.65	12/09/2006	1.65	1.65	36	59.40	1
2006-10	-	02/10/2006	-	-	-	-	-	-	0
2006-11	1.62	14/11/2006	1.65	14/11/2006	1.65	1,65	1810	2986.50	1
2006-12	1.52	07/12/2006	1.37	08/12/2006	1,38	1,42	2579	3566.92	3
2007-01	-	02/01/2007	-	-	-	-	-	-	0
2007-02	-	01/02/2007	-	-	-	-	-	-	0

## **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

En application de l'article L.233-6 du Code de commerce nous vous précisons que :

- aucune modification n'a été apportée, durant l'exercice, au mode de présentation des comptes et aux méthodes d'évaluation.
- la société n'a acquis aucune participation ni effectué de prise de contrôle d'une autre société durant l'exercice écoulé,
- les sociétés contrôlées au 31 décembre 2006 sont les suivantes :
  - Cofidur EMS SA, à raison de 411.457 actions soit 99,99 % du capital social,
  - Techci Rhône-Alpes SA, à raison de 59.975 actions soit 99,96 % du capital social,
- en application de l'article L.233-13 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après les participations supérieures au vingtième, au dixième, au cinquième, au tiers ou à la moitié du capital de notre Société :
  - La société CALYON SA détient, au 31 décembre 2006, une participation supérieure à 20% du capital de la société et des droits de vote.
  - Les sociétés ESCA Finance et Conseil, Financière de l'III et ESCA, agissant de concert, détiennent une participation supérieure à 20% du capital de la société et des droits de vote.
  - La société EMS Finance détient une participation supérieure à 10% du capital de la société et des droits de vote.
  - La société EMS Finance détient également 1.000.000 de bons de souscription d'actions, attribués par le Conseil d'administration par décision du 30 juin 2005, sur autorisation de l'assemblée générale mixte réunie le même jour.
- Nous vous précisons que notre Société détenait, au 31 décembre 2006, 478.381 de ses propres actions.
- en application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

En application de l'article L.225-102 du Code de commerce,

Nous vous indiquons qu'au 31 décembre 2006, aucune action de la Société n'était détenue par les salariés de la Société dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise.

En application de l'article L.225-102.1 du Code de commerce,

Nous vous précisons que :

- La rémunération brute totale versée au cours des deux derniers exercices à Monsieur Henri Tranduc, Président du Conseil d'administration, est constituée des éléments suivants :

	<b>2006</b>	<b>2005</b>
Rémunérations fixes	161.200 €	161.200 €
Rémunérations variables	25.650 €	0 €
Avantages en Nature	<u>22.426 €</u>	<u>21.013 €</u>
Total brut	209.276 €	182.213 €

Monsieur Henri Tranduc perçoit cette rémunération au titre de son contrat de travail de Directeur Financier.

Monsieur Henri Tranduc bénéficie en sus de sa rémunération fixe, d'une prime égale à 3 % du montant du résultat opérationnel annuel, dès lors que ce dernier est au moins égal à 500.000 €.

Monsieur Henri Tranduc bénéficie d'une Garantie sociale des chefs et dirigeants d'entreprise prise en charge par la société et constituant pour Monsieur Henri Tranduc un avantage en nature, une retraite art.83 dont la cotisation égale 10% de son salaire brut annuel et un véhicule de fonction de marque Peugeot 607.

Monsieur Henri Tranduc bénéficie en outre, par décision du conseil d'administration en date du 18 avril 2002, en cas de rupture de son contrat de travail, d'une indemnité de rupture représentant trois années de sa dernière rémunération brute annuelle.

Monsieur Henri Tranduc bénéficiera également à partir de son soixante-cinquième anniversaire d'une indemnité de départ à la retraite, représentant quatre mois de salaire.

- La rémunération totale et les avantages de toute nature versés durant l'exercice par la Société à Monsieur Philippe Broussard, Administrateur, s'élèvent à 132.355 €, soit :

	2006	2005
Rémunérations fixes	109.923 €	104.000 €
Rémunérations variables	10.000 €	0 €
Avantages en Nature	<u>12.432 €</u>	<u>10.495 €</u>
Total brut	132.355 €	114.495 €

Monsieur Philippe Broussard perçoit cette rémunération au titre de son contrat de travail de Directeur Marketing.

Monsieur Philippe Broussard bénéficie d'une Garantie sociale des chefs et dirigeants d'entreprise prise en charge par la société et constituant pour Monsieur Philippe Broussard un avantage en nature, une retraite art. 83 dont la cotisation égale 10% de son salaire brut annuel et un véhicule de fonction de marque Peugeot 607.

Monsieur Philippe Broussard bénéficiera également à partir de son soixante-cinquième anniversaire d'une indemnité de départ à la retraite, représentant trois mois de salaire ;

- Aucune rémunération ni aucun avantage n'ont été versés à Monsieur Henri Tranduc, Président du Conseil d'administration, ou à Monsieur Philippe Broussard, Directeur Général, par une des sociétés contrôlées au sens des dispositions de l'article L.233-16.
- Les autres mandataires sociaux exercent leurs fonctions à titre gratuit.
- La liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées par les mandataires sociaux est annexée au présent rapport.
- Conformément à l'article D 148 alinéa 2, nous vous informons que, au 31 décembre 2006, la direction générale de la société est exercée par le Directeur Général.

En application de l'article L.225-39 du Code de commerce,

la liste et l'objet des conventions conclues par la Société à des conditions normales ont été communiqués par le Président du Conseil d'administration aux membres du Conseil et aux Commissaires aux comptes. Cette liste est tenue à la disposition des actionnaires au siège social.

En application des dispositions de l'article L. 225-37 alinéa 6 du Code de Commerce,

nous vous précisons que le rapport complémentaire du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne est joint en annexe.

En application des dispositions de l'article L. 225-184 et L. 225-197-4 du Code de Commerce,

nous vous précisons que le rapport spécial relatif à l'attribution d'actions gratuites et des options d'achat ou de souscription réservées au personnel salarié ou aux dirigeants de la Société est joint en annexe.

Conformément à l'article L.225-102-1 alinéa 4, nous vous communiquons ci-dessous les informations sur la manière dont la société prend en charge les conséquences sociales et environnementales de son activité.

## **INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES**

### **Fabrication de circuits imprimés**

Les activités de fabrication de circuits imprimés sont principalement réglementées par :

- Le code de l'environnement, titre 1<sup>er</sup> du livre V, et notamment son article L 512-3
- Le décret n° 53.578 du 20 mai 1953 modifié, portant nomenclature des installations classées pour l'environnement ;
- Le décret n° 77.1133 du 21 septembre 1977 modifié, pris pour l'application de la loi n°76.663 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement (codifiée au titre 1<sup>er</sup> du livre V de l'environnement) ;

La fabrication du circuit imprimé de part la nature de ses activités, relatives aux ateliers de traitement de surface, relève pour chaque établissement d'une autorisation d'exploitation.

Selon la nomenclature des installations classées pour la protection environnementale, chaque établissement est soumis au respect d'un arrêté préfectoral instruit au travers d'une étude d'impact précise, évaluant les dangers et les précautions qui sont à prendre par l'industriel pour se prévenir de ces risques.

- Etablissement de Saint Béron – Ampliation de l'arrêté en date du 17 septembre 1996
- Etablissement de Saint Genix– Ampliation de l'arrêté en date du 8 Octobre 1993 et avis favorable sur les prescriptions complémentaires en date du 18 mai 2004.

Au titre de cette étude, sont prises en compte les risques et les mesures de prévention des ressources suivantes :

- Pollution des eaux
- Pollution atmosphérique
- Bruit
- Elimination des déchets
- Risques d'incendie et d'explosion

L'ensemble de ces prescriptions fait l'objet d'un suivi et d'une surveillance par les inspecteurs de la DRIRE. De part ces mesures, nous apportons les modifications et améliorations nécessaires au respect et à l'application des nouveaux décrets, notamment le 2002.680 du 30 avril 2002 modifiant la nomenclature des installations classées ainsi que le décret 2002 – 681 complétant les activités visées par la redevance annuelle.

Nos établissements se doivent de justifier auprès des agences de l'eau du bon fonctionnement de leur station de traitement des effluents, par la mise en place d'un système d'auto surveillance, d'un suivi analytique des rejets et de contrôles inopinés réalisés par des laboratoires conventionnés, qui leurs autorisent un abattement significatif dans le calcul de la redevance de pollution, pour illustration l'année 2005 :

Conformément à la loi du 15 juillet 1975, relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux, dans le cadre du suivi des déchets générateurs de nuisances produits par les établissements, un récapitulatif annuel est produit et communiqué chaque année aux inspecteurs des installations classées.

Une déclaration annuelle des émissions polluantes applicables à tous exploitants d'installations classées soumises à autorisation préfectorale, est traduite sous forme de bilan auprès de la Direction Régionale de l'Industrie et de l'Environnement – Rhône Alpes.

Toutes dispositions sont prises pour tendre vers une réduction de la consommation en eau, notamment dans le cadre de l'évolution des procédés qui sont toujours assujettis à un changement des moyens matériels de production.

### **Sous-traitance électronique**

Les activités de montage et d'insertion de cartes électroniques ne sont pas directement réglementées et ne comportent pas de risque industriel et environnemental significatif. La démarche environnementale se poursuit par la mise en place de procédures destinées à l'obtention de la certification ISO 14000 en 2008.

Au cours de l'exercice, les sites ont adapté leurs procédés de fabrication pour répondre aux directives LSD3E (ROHS) et D3E (WEE) qui imposaient de réaliser des fabrications sans plomb à compter du 1er juillet 2006.

Les investissements ainsi que les coûts de formation nécessaires à l'adaptation des chaînes d'assemblage ont été de l'ordre de 350 K€ en 2006 et les risques technologiques liés à ces adaptations sont faibles.

### **INFORMATIONS SOCIALES**

Les sociétés du groupe sont responsables de leur gestion des ressources humaines. Les éléments suivants présentent le résultat de la simple agrégation des données pour le périmètre suivant :

- COFIDUR EMS
- COFIDUR ELECTRONIQUE
- TECHCI
- COFIDUR

## EFFECTIFS

*Effectif total à la clôture de l'exercice* : **921**

*Embauches au cours de l'exercice* : **163**

Dont :

Embauches en CDI : 127

Embauches en CDD : 33

Travailleurs saisonniers et autres : 3

*Départs au cours de l'exercice* : **84**

Dont :

Démissions : 10

Licenciements économiques : 1

Autres licenciements : 6

Départs en retraite : 30

Inaptitude médicale : 0

Contrats temporaires : 32

Autres motifs : 5

*Nombre d'heures supplémentaires* : **28 404**

*Nombre moyen mensuel de travailleurs temporaires* : **59**

### *Ventilation de l'effectif*

	Cadres	Etam	Ouvriers	Total
Hommes	85	126	147	358
Femmes	23	104	436	563
Total	108	230	568	921

## ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Durée du travail hebdomadaire en heures : **35**

## REMUNERATIONS

Masse salariale brute en milliers d'euros : 20 849

Charges sociales : 7 893

*Evolution des rémunérations*

	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>
Masse salariale (salaire brut DADS)	17 739 866	19 188 824	20 914 323
Effectif moyen	827	858	952
<b>Rémunération annuelle moyenne</b>	<b>21 461</b>	<b>22 356</b>	<b>21 973</b>

**ACCORDS COLLECTIFS**

Au cours de l'exercice 2006, un accord collectif portant sur les évolutions de salaires a été contracté.

**CONDITIONS D'HYGIENE ET DE SECURITE**

Des comités d'hygiène et de sécurité ont été élus sur les sites dont l'effectif est supérieur à 50. Le nombre moyen annuel de réunion varie en fonction de la taille des sociétés et des risques attachés à leurs activités. Au cours de l'exercice, les comités se sont réunis entre 4 et 5 fois.

**FORMATION PROFESSIONNELLE ET INSERTION DES TRAVAILLEURS HANDICAPES**

Dépenses de formation en milliers d'euros : 302  
 Nombre d'heures de formation : 4 115  
 Nombre de travailleurs handicapés : 31

**COMITES D'ENTREPRISES ET ŒUVRES SOCIALES**

Le budget cumulé des comités d'entreprises des sociétés du groupe est de 178 K€.

**IMPORTANCE DE LA SOUS TRAITANCE**

La sous-traitance hors groupe est de l'ordre de 5 M€ et concerne essentiellement des sociétés de droit français.

## **INFORMATIONS SUR LES RISQUES**

### **RISQUES DE MARCHE, CHANGE ET CREDIT**

- Le groupe n'est exposé à aucun risque significatif lié aux marchés financiers.
- Les 478 381 actions d'autocontrôle acquises pour 5 927 K€ sont dépréciées à hauteur du cours moyen du dernier mois de l'exercice et leur valeur nette dans les comptes au 31 décembre 2006 est de 512 K€. A la clôture de l'exercice, l'évolution du cours de bourse a conduit la société à constater une provision de 43 K€.
- Les valeurs mobilières de placement sont uniquement constituées de SICAV de trésorerie.
- Le groupe est peu exposé à des risques de change en raison de la faiblesse de ses échanges hors CEE.
- L'endettement bancaire concerne exclusivement les filiales et ne présente pas, à notre connaissance de risque particulier.
- Les emprunts à taux variables sont négligeables et n'exposent pas le groupe en cas de fortes variations.

### **RISQUE METIER**

Les activités du groupe comportent deux risques majeurs :

- La délocalisation croissante des productions électroniques
- La concentration du chiffre d'affaires entre un nombre limité de donneurs d'ordre

Ils sont susceptibles de remettre en question la rentabilité des activités du groupe à court et moyen terme puisque le carnet de commandes offre une visibilité limitée (de 6 à 15 mois selon les affaires).

### **Affectation des résultats**

Nous vous proposons d'affecter le résultat comptable de l'exercice, soit un bénéfice de 690.085,37 euros au compte « report à nouveau ».

### **Tableau des résultats financiers**

Au présent rapport sont joints les tableaux prévus à l'article 148 du décret du 23 mars 1967, faisant apparaître les résultats financiers de la Société et du groupe au cours des cinq derniers exercices.

### **Dépenses non déductibles**

Nous vous demandons également de bien vouloir approuver un montant global de 13.905,38 euros comptabilisé en amortissements excédentaires (article 39-4 du Code Général des Impôts) et autres charges non déductibles pour la détermination du résultat fiscal.

### **Modifications statutaires relatives à la représentation au Conseil d'administration de salariés actionnaires**

Afin de mettre les statuts de la société en conformité avec les dispositions de l'article L.225-23 alinéa 1 du code de commerce relatif à la désignation d'administrateurs représentant les salariés actionnaires, nous vous proposons d'ajouter à l'article 10 des statuts le texte suivant :

« Conformément à l'article L.225-23 du code de commerce, un administrateur sera désigné par les salariés actionnaires lorsque ces derniers détiennent au moins 3% du capital social.

Les candidats seront désignés à l'initiative du Président du Conseil d'administration et préalablement à l'assemblée générale des actionnaires par les salariés actionnaires eux-mêmes à l'occasion de la consultation prévue à l'article L.225-106.

Les administrateurs désignés sur proposition des salariés actionnaires ont le même statut et les mêmes responsabilités que les autres actionnaires. »

### **Modification statutaire relative à la participation des administrateurs aux réunions du Conseil d'administration par des moyens de télécommunication**

Nous vous proposons de remplacer le dernier alinéa de l'article 12 III. – « Réunions du conseil » des statuts, par :

« Les administrateurs ont la faculté de participer et de voter par des moyens de télécommunication. Ces moyens de télécommunication doivent transmettre la voix et l'image ou à tout le moins, la voix des participants, de façon simultanée et continue, aux fins d'assurer l'identification des administrateurs qui participent à distance au conseil d'administration ainsi que leur participation effective.

### **Modification statutaire relative à l'accès des actionnaires aux assemblées générales**

Conformément aux dispositions du décret 2006-1566 du 11 décembre 2006, nous vous proposons enfin d'apporter les modifications suivantes à l'article 17 – « Assemblées générales » :

#### **- Remplacement du cinquième alinéa du paragraphe 17-1 par le texte suivant :**

« Avant la réunion de toute assemblée générale d'actionnaires, la société doit publier au BALO, trente-cinq jours au moins avant la date de l'assemblée, l'avis prévu par l'article 130 du décret du 23 mars 1967. »

#### **- Nouvelle rédaction du paragraphe 17-2 :**

« Le droit de participer aux assemblées générales est subordonné à l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte, au troisième ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité, ce dont il est justifié conformément à la réglementation.

A cette condition, tout actionnaire a le droit de participer aux assemblées, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, en y assistant personnellement, par visioconférence ou par tout moyen électronique de communication dans les conditions fixées par les lois et les règlements et qui seront mentionnées dans l'avis de convocation de l'assemblée, en retournant un bulletin de vote à distance ou en désignant un mandataire.

Tout actionnaire ne peut se faire représenter que par son conjoint ou par un autre actionnaire. Les personnes morales actionnaires participent aux assemblées par leurs représentants légaux ou par toute personne désignée à cet effet par ces derniers. »

\*        \*  
\*  
\*  
\*

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignerez en votant les résolutions soumises à votre approbation.

Le Conseil d'Administration

## **COFIDUR**

14 Rue du viaduc  
94130 Nogent Sur Marne

-----

### **RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**SUR LES TRAVAUX DU CONSEIL ET LE CONTROLE INTERNE PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 22 JUIN 2007**

-----

Mesdames, Messieurs les actionnaires

En complément du rapport de gestion, nous vous rendons compte, dans le présent rapport annexe, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société COFIDUR.

#### ***A. PREPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL***

Au cours de l'exercice 2006, le Conseil d'administration s'est réuni 3 fois.

Les informations utiles aux délibérations ont été systématiquement communiquées aux administrateurs.

Le quorum a toujours été atteint, les administrateurs s'étant, le cas échéant, abstenus de prendre part au vote lorsque la loi le prévoyait.

Les procès verbaux des réunions ont été établis après chaque réunion du conseil dans de brefs délais.

Il n'existe pas de règlement intérieur relatif au fonctionnement du conseil d'administration, non plus que de comités spécifiques, ni de censeurs.

Le conseil d'administration est composé de 6 administrateurs, élus pour 6 ans par l'assemblée générale.

Le président du conseil d'administration ainsi que le directeur général sont directement impliqués dans la gestion et la direction des activités de la société et du groupe.

Au 24 avril 2007, les administrateurs de la société COFIDUR SA sont les suivants :

- M. Henri TRANDUC, Président du conseil d'administration
- M. Philippe BROUSSARD, Directeur général
- ESCA FINANCE CONSEIL représenté par M. Bernard DEBIENNE, Directeur Général de Envergure Assurance et de AFI Europe IARD.
- M. Marc DEBRAY, Président de Paul Capital Finance,
- M. Gilbert BOURGEOIS
- M. Gérard VINCENDEAU

Les conseils d'administration des filiales sont composés d'au moins un membre du conseil d'administration de la société COFIDUR.

### **REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS**

Les rémunérations et avantages accordés à Messieurs Henri TRANDUC et Philippe BROUSSARD sont détaillés dans le rapport de gestion intégré au rapport annuel du groupe. Les autres mandataires sociaux ne sont pas rémunérés

### **CONVENTIONS « REGLEMENTEES » :**

Les procédures d'autorisation préalables sont respectées lorsque que des conventions relèvent des articles L 225-38 à L 225-43 du code de commerce. Conformément à ces textes, les conventions courantes conclues à des conditions normales ne sont pas soumises à ce contrôle.

Les personnes concernées ne prennent pas part au vote

Ces conventions sont transmises aux commissaires aux comptes, pour présentation dans leur rapport spécial à l'assemblée générale.

### **CONVENTIONS DITES « DECLARABLES » :**

Il s'agit des conventions portant sur des opérations « courantes » et conclues à des conditions « normales ». L'inventaire de ces conventions et des transactions intra-groupe a été établi et transmis aux commissaires aux comptes.

## B. PRESENTATION DES POUVOIRS DONNES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AU DIRECTEUR GENERAL

Le conseil d'administration a conféré au Directeur Général l'ensemble des pouvoirs nécessaires au fonctionnement de l'entreprise, ces pouvoirs doivent s'exercer dans le cadre des dispositions statutaires, orientations et directives générales décidées par le conseil.

## C. *PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE*

### I - Définition et objectif du contrôle interne

Le contrôle interne est l'ensemble des systèmes de contrôle, établis par la Direction générale, le management et autres membres du personnel en vue d'assurer, dans la mesure du possible, la gestion rigoureuse et efficace des activités de la société. Ces procédures impliquent :

- Le respect des politiques de gestion,
- La sauvegarde des actifs,
- La prévention et la détection des fraudes et erreurs,
- L'exactitude et l'exhaustivité des enregistrements comptables,
- L'établissement en temps voulu d'informations comptables et financières fiables.

L'un des objectifs du dispositif de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de la société et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptables et financiers. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

### II - Organisation générale

#### 1) Les acteurs

- Monsieur Henri TRANDUC, président du conseil d'administration est responsable de la mise en place du contrôle interne au sein de la société COFIDUR, des moyens mis en œuvre et de son suivi.
- Monsieur Philippe BROUSSARD, directeur général de la société COFIDUR est responsable de la communication financière du groupe.
- Les directeurs généraux et membres des conseils d'administration des filiales sont responsables de l'élaboration des procédures applicables à la société qu'ils dirigent et doivent veiller à leur application.

- Monsieur Régis DUDOGNON, Secrétaire Général est responsable des comptes consolidés.
- Les commissaires aux comptes, valident les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sur lesquelles ils peuvent émettre des observations.
- Enfin, les directions commerciales, des achats, de la qualité ou de l'informatique sont impliquées, selon les acteurs et leur niveau de responsabilité, dans la mise en œuvre du contrôle interne.

## 2) L'information financière et comptable

### **Elaboration des états financiers**

Les responsables comptables de chaque société sont en charge de la collecte et du contrôle des informations financières ; ils ont la charge d'établir les comptes sociaux dans le strict respect des normes comptables en vigueur.

Le responsable de la consolidation veille au respect des règles applicables aux comptes consolidés.

## ***III - Description des procédures de contrôle interne***

### 1) Principe

La mise en place et le suivi des procédures de contrôle interne relèvent de la responsabilité des directeurs généraux et membres des conseils d'administration des filiales.

A ce jour, les procédures de contrôle interne en vigueur dans les filiales ont fait l'objet d'une rédaction partielle.

Le processus de formalisation de ces procédures à vocation à se poursuivre et sera axé sur le contrôle et le suivi des principaux risques identifiés.

## 2) Principaux domaines

- Les systèmes informatiques

Les systèmes informatiques sont très diverses et ont fait l'objet de nombreux développements spécifiques afin de répondre aux besoins et objectifs de chaque société du groupe.

La direction informatique a constitué un groupe de travail en charge du suivi des risques et faiblesses de ces systèmes et de leur évolution.

- Les achats

Les composants actifs et passifs sont présents dans toutes les activités du groupe.

Les prix d'achats des composants subissent des fluctuations importantes liées à la conjoncture internationale.

Des efforts importants ont donc porté sur les relations avec les fournisseurs, notamment dans la rédaction des contrats.

Une politique d'achat avec rédaction de cahier des charges et contrôle qualité à été instituée dans la branche sous-traitance. Elle fait l'objet d'adaptations permanentes pour tenir compte de l'évolution du marché et des besoins spécifiques à chaque filiale.

- Les stocks et en cours

Les stocks de matières premières sont contrôlés régulièrement et sont inventoriés à chaque arrêtés de comptes semestriels et annuels.

- Les stocks affectés aux commandes sont dépréciés ou cédés à l'issue de l'affaire,
- Les stocks non affectés sont intégralement dépréciés au bout de douze mois à l'exception des matières affectables à des commandes ou contrats en cours.

Les travaux en cours et produits finis sont valorisés mensuellement par les gestionnaires d'affaires.

- La logistique

Les procédures mises en place ont pour objectif de réduire au maximum le risque de détournement (vol ou destruction volontaire) des produits.

- Le risque client

Des procédures de suivi et de contrôle ont été mises en place afin de limiter les dépassements d'en cours et les risques de pertes sur les clients en difficulté.

- Les fournisseurs

Les procédures de contrôle permettent de valider les réceptions en qualité et en quantité, et celle des visas de sécuriser les règlements.

- Les délégations de signature

Elles sont du domaine réservé des directeurs généraux des filiales qui, seuls, peuvent déléguer leur signature.

- Les assurances

Pour bénéficier des meilleures garanties et franchises, les principaux contrats font l'objet d'une revue annuelle pour les couvertures suivantes :

- Responsabilité civile
- Dommages aux biens et pertes d'exploitation
- Flotte automobile

Les garanties dommages couvrent les biens sur la base d'un remplacement à neuf.

A la connaissance des sociétés du groupe, ces contrats n'omettent aucun risque significatif.

### 3) Elaboration de l'information financière

#### Systemes d'information

COFIDUR SA a mis en place un système d'information destiné à harmoniser et fiabiliser l'élaboration des états financiers.

Il se traduit par la définition d'un plan comptable groupe et par l'application de procédures de gestion commune.

Leur application ainsi que la fiabilité du reporting sont contrôlées lors des visites aux filiales planifiées dans le cadre des clôtures annuelles et semestrielles.

Elles sont également vérifiées lors de l'établissement des budgets et au cours des contrôles effectués sur les reporting mensuels.

Un processus de convergence des systèmes d'information a été initiée en vue d'intégrer un système de suivi budgétaire au reporting mensuel.

Lors des arrêtés comptables, une attention particulière est portée à l'analyse des risques au travers d'une revue des provisions portant sur les actifs, les risques et charges, ainsi que les engagements hors bilan.

A chaque clôture annuelle, les stocks sont validés par le biais d'un inventaire physique complet ou par la mise en place de procédures physiques d'inventaire tournant. Ces procédures ainsi que les comptages sont contrôlés par les commissaires aux comptes.

Une réunion de préclôture est organisée chaque semestre avec les responsables financiers des filiales afin d'identifier l'ensemble des risques et litiges déclarés et d'évaluer l'incidence éventuel sur les comptes de l'exercice.

### **Contrôle et publication de l'information financière**

Les comptes consolidés sont établis après contrôle, de l'exhaustivité des informations financières, de la bonne application des procédures de clôture et des retraitements, de la réconciliation des comptes intra-groupe et de la justification de la situation nette.

Les interventions de la direction financière et des commissaires aux comptes se structurent autour des points de rencontre suivants :

- Réunion de préclôture semestrielle et annuelle sur les points clés,
- Audit de clôture
- Réunion de synthèse sur les conclusions d'audit

Les conclusions d'audit sont ensuite partagées avec les responsables financiers des filiales afin de déterminer les plans d'actions correspondants.

Suite à l'émission de l'opinion des commissaires aux comptes sur les états financiers des différentes entités, les comptes consolidés sont audités, et arrêtés par le conseil d'administration.

Les communiqués de presse sont publiés dans les huit jours suivants les conseils et les publications au BALO sont effectués dans les délais légaux.

#### 4) Evolution et perspectives

A la connaissance du conseil d'administration de la société COFIDUR, les procédures mises en place dans les sociétés du groupe satisfont aux exigences et objectifs généralement assignés aux systèmes de contrôle interne.

Les conseils d'administration ont été sensibilisés à ces exigences et continueront en 2007, à faire évoluer les procédures applicables dans leur société.

Le président du conseil d'administration le 24 avril 2007

**PROGESTION**

111 Rue Cardinet  
75017 – PARIS

Société inscrite à la Compagnie Régionale de Paris

**Jean-Claude PETER**

1 Villa Pasteur  
92200 – NEUILLY SUR SEINE

Commissaire aux comptes inscrit à la Compagnie Régionale de Paris

*Mesdames et Messieurs les Actionnaires*  
de la Société **COFIDUR**  
14, rue du Viaduc  
94130-NOGENT SUR MARNE

*Rapport des Commissaires aux Comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société COFIDUR, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière*

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société COFIDUR et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce.

Fait à Paris, le 25 avril 2007

**PROGESTION**  
Jean ALLIMANT  
*Commissaire aux comptes*

**Jean-Claude PETER**  
*Commissaire aux comptes*

**COFIDUR**

Société anonyme au capital de 2 915 642.10 €  
 14, rue du viaduc – 94 130 Nogent Sur Marne  
 682 038 385 R.C.S. Créteil

**DOCUMENT D'INFORMATION ANNUEL**

Conformément aux dispositions des articles L.451-1-1 du code monétaire et financier et 221-1-1 du règlement général de l'autorité des marchés financiers, le présent document liste les informations publiées par la société COFIDUR du 1<sup>er</sup> janvier 2006 au 30 avril 2007.

<b>DATE</b>	<b>TYPE DE DOCUMENT</b>	<b>REFERENCE</b>
18/01/2006	Communiqué : Chiffre d'affaires annuel 2005	www.groupe-cofidur.com + www.amf-france.org + BALO n° 20 du 15/02/2006 + AGEFI du 20/01/2006
21/04/2006	Communiqué : Chiffre d'affaires du 1 <sup>er</sup> trimestre 2006 + Résultat annuel 2005	www.groupe-cofidur.com + www.amf-france.org + BALO n° 51 du 28/04/2006 + AGEFI du 28/04/2006 + BALO n° 65 du 31/05/2006
28/04/2006	Honoraires versés aux commissaires aux comptes pour l'année 2005	+ www.amf-france.org
19/05/2006	Avis de réunion valant avis de convocation à l'A.G.A. du 23 juin 2006 Sur les comptes annuels 2005	BALO n° 60 du 19/05/2006
30/06/2006	Publication des droits de vote	BALO n° 78 du 30/06/2006
06/07/2006	Dépôt d'un extrait du PV du Conseil d'Administration du 20 avril 2006 (Nomination au conseil d'administration en qualité d'administrateur de M. Jean François VAUCEL en remplacement de la société CALYON démissionnaire.)	Greffe du tribunal de commerce De Créteil (N° dépôt 9259)
10/07/2006	Communiqué : Chiffre d'affaires du 2 <sup>e</sup> trimestre 2006 + Chiffre d'affaires 1 <sup>er</sup> semestre 2006	www.groupe-cofidur.com + www.amf-france.org + AGEFI du 13/07/2006 + BALO n° 87 du 21/07/2006

28/07/2006	Approbation par l'assemblée générale ordinaire des comptes 2005 publiés au BALO n° 65 du 31 mai 2006. Attestation des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux et consolidés 2005.	BALO n° 90 du 28/07/2006
20/10/2006	Communiqué : Résultat 1 <sup>er</sup> semestre 2006 + Chiffre d'affaires 3 <sup>e</sup> trimestre 2006	www.groupe-cofidur.com + www.amf-france.org + BALO n° 129 du 27/10/2006 + AGEFI du 26/10/2006
01/02/2007	Attestation du président Démission de Monsieur Jean François VAUCEL de sa qualité d'administrateur en date du 08/01/2007	Greffe du Tribunal de Commerce De Créteil (N° dépôt 1712)
08/02/2007	Communiqué : Chiffre d'affaires consolidé annuel 2006	www.groupe-cofidur.com + www.amf-france.org + BALO n° 23 du 21/02/2007 + AGEFI du 15/02/2007
24/04/2007	Communiqué : Résultats annuels 2006 + Chiffre d'affaires et résultats du 1 <sup>er</sup> trimestre 2007	www.groupe-cofidur.com + www.amf-france.org + AGEFI du 25/04/2007 + BALO n° 51 du 27/04/2007 Pour les comptes annuels 2006 + Chiffre d'affaires du 1 <sup>er</sup> trimestre 2007 en cours de publication au BALO
30/04/2007	Rapport financier annuel (article 451-1-2 du code monétaire et financier)	www.groupe-cofidur.com + www.amf-france.org